

LE DEVOIR

LE LUNDI 17 JANVIER 2000

87c + TAXES = 1\$

LES SPORTS

IDÉES

LE MONDE

ÉLIMINATOIRES DE LA NFL: ST. LOUIS ET LE TENNESSEE REMPORTENT LE DEUXIÈME TOUR
PAGE B 4

LE NATIONALISME «NÉGATIF» ET LE NATIONALISME «POSITIF» SELON JOHN SAUL
PAGE A 7

ASSASSINAT DU GRAND «SAIGNEUR» DE LA GUERRE
PAGE A 5



PERSPECTIVES

Manning amuse les libéraux

En menaçant de démissionner si ses partisans refusent de se joindre à une nouvelle formation de droite, le chef réformiste Preston Manning a semé la zizanie dans ses rangs mais ravivé l'intérêt pour le sort de son parti. En particulier dans les rangs libéraux.

Les déboires du Parti réformiste et de son chef Preston Manning amusent les libéraux fédéraux. Mais si les événements de la dernière semaine conduisent à un échec de l'Alternative unie, ils auront de quoi réfléchir car leur propre avenir à la tête du pays pourrait être affecté.

Personne ne le dit aussi crûment. On préfère rappeler la force des libéraux dans les sondages et souligner la division et le désarroi des partis d'opposition. Le président du caucus national libéral, Paul De Villiers, soutient que la victoire de son parti dépendra davantage de la bonne santé de l'économie que de celle du Reform.

Il convient seulement que certains de ses collègues ontariens devront surveiller leurs arrières si l'Alternative unie échoue. «Je pense qu'il faut examiner la situation comté par comté parce qu'il y a des comtés, comme le mien, où le Reform est arrivé deuxième. S'il s'affaiblit, c'est en notre faveur. Mais dans d'autres comtés, les conservateurs étaient deuxièmes et ils peuvent faire des gains si le Reform a moins d'appuis», a-t-il dit au Devoir.

Ce n'est qu'en privé que certains conseillers libéraux acceptent d'être plus candides. «Si les réformistes rejettent l'AU et si Manning démissionne, le Reform redeviendra un mouvement de l'Ouest et là, on peut se demander si, discrédité en Ontario, il pourra conserver sa part de marché. Dans ces circonstances, le Parti conservateur pourrait peut-être faire un peu mieux et regagner quelques anciens bastions. [...] Ironiquement, d'un point de vue libéral, le PLC ferait mieux lors des prochaines élections si, plutôt que d'échouer, M. Manning était le chef de l'Alternative unie», d'expliquer l'un d'eux.

Depuis 1993, les libéraux fédéraux ont largement profité de la division du vote de droite pour accéder au pouvoir, en particulier en Ontario où le PLC a arraché, au cours des deux dernières élections, tous les sièges sauf deux.

C'est justement pour mettre fin à cette emprise libérale que M. Manning a présenté, il y a environ deux ans, son projet d'Alternative unie. Jugeant que le Reform ne parviendrait pas à prendre le pouvoir assez vite à son goût, il a suggéré de créer un nouveau parti qui rallierait toutes les forces d'allégeance conservatrice, ce qui mettrait fin à la division du vote. Le hic, cependant, est qu'il n'a pas réussi, même en mettant tout en jeu, à rallier les conservateurs.

Manning a-t-il donné un coup fatal à son parti?

Il a haussé la mise vendredi dernier en indiquant dans une lettre qu'il serait candidat à la direction de l'Alternative unie si ce projet allait de l'avant. Par contre, si les réformistes refusent, dans le cadre d'un référendum qui se tiendra en mars, de se joindre à l'AU, il promet d'abandonner le parti qu'il a fondé car il verrait ce rejet comme une retraite du Reform vers ses terres de l'Ouest. Ce passage a fait bondir ses troupes et donné un regain de vie au mouvement en faveur d'une révision de son leadership. Un vote sur la question doit être tenu lors du congrès du parti à la fin janvier, à Ottawa.

Les adversaires de l'AU, au sein du Reform, estiment que M. Manning a donné un coup fatal à leur parti puisqu'il a dit à tous ceux qui, en Ontario en particulier, commençaient à croire en un Reform moins régionaliste qu'ils se sont trompés. En somme, c'est l'AU ou rien.

Le président de la Canada West Foundation, le professeur Roger Gibbins, croit que leur pessimisme est justifié. «Le Reform va soit disparaître — si les membres appuient l'AU —, soit sortir de l'exercice très affaibli. Il est difficile de voir une issue positive pour lui. [...] Quand un chef présente son propre parti comme un échec, il réduit les options offertes. Ou le parti adopte la solution suggérée ou il s'autodétruit en quelque sorte.» M. Gibbins note que le Reform demeurera une force dans l'Ouest si l'AU est rejetée, mais «ce sera une force en déclin». Il avoue toutefois avoir de la difficulté à croire «qu'un parti qui a eu autant de succès au cours de la dernière décennie en soit arrivé là».

Tom Flanagan, qui a été conseiller de M. Manning aux premières heures du Reform et qui est aujourd'hui professeur de sciences politiques à l'Université de Calgary, croit que les militants réformistes convaincus ne

VOIR PAGE A 8: MANNING

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé et froid. Max: -16 Min: -22
Québec Ciel variable. Max: -15 Min: -18
Détails, page A 4

INDEX

Annonces A 4 Le monde A 5
Avis publics B 3 Les sports B 4
Culture B 8 Mots croisés B 3
Éditorial A 6 Planète B 2
Entrevue B 1 Religions B 6
Idées A 7 Télévision B 7
www.ledevoir.com

Le Chili redevient socialiste



De partisans félicitent Ricardo Lagos qui a vaincu le candidat de droite Joaquin Lavín.

26 ans après Allende, Ricardo Lagos

D'APRÈS AFP, REUTERS, AP ET LIBÉRATION

Santiago — Ricardo Lagos, candidat de la Concertation démocratique (centre-gauche), deviendra le premier président socialiste du Chili depuis Salvador Allende, renversé lors du putsch du 11 septembre 1973, à l'issue du deuxième tour de l'élection présidentielle qui s'est tenu hier.

«C'est un Allende déguisé», a dit de lui le général à la retraite Fernando Paredes, l'un des auteurs du putsch. Le candidat de droite Joaquin Lavín, 46 ans, a reconnu lui-même la victoire du leader socialiste, 61 ans, en venant saluer et féliciter Ricardo Lagos à son PC de campagne dans l'hôtel Carrera situé face au palais présidentiel de La Moneda, près de la Place de la Constitution au centre de Santiago.

Les deux hommes sont apparus à l'une des fenêtres de l'hôtel devant lequel s'étaient massés des milliers de manifestants saluant la victoire du candidat socialiste. Lavín a reconnu sa défaite après l'annonce par le ministère de l'In-

Lagos a obtenu 51,31 % des voix contre 48,69 % pour Lavín

térieur que Ricardo Lagos avait obtenu 51,31 % des voix contre 48,69 % à Joaquin Lavín, selon des chiffres portant sur le dépouillement de 87,45 % des suffrages. Sur un total de 6 380 929 bulletins de vote dépouillés, Lagos a obtenu 3 208 392 voix contre 3 045 071 à Lavín, soit une différence de plus de 163 000 voix.

Dès l'annonce de ces résultats des milliers de partisans de Ricardo Lagos ont commencé à célébrer bruyamment la victoire du candidat socialiste dans les rues de la capitale.

Lavín était considéré comme le candidat de la droite le mieux placé depuis des décennies pour accéder à la présidence. Membre de l'Opus Dei et de l'Union démocrate indépendante (UDI, pro-Pinochet), cet économiste libéral s'était efforcé durant la campagne de prendre ses distances avec le général Augusto Pinochet, dont il avait pourtant activement soutenu le régime par le passé.

Au premier tour du 12 décembre, Ricardo Lagos et Joa-

VOIR PAGE A 8: CHILI

■ Pinochet au Chili cette semaine? page A 5

«Liberté, liberté, liberté...»

Le Québec rend hommage à Georges-Henri Lévesque

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le père Georges-Henri Lévesque a eu une influence déterminante sur la disparition de la chape de plomb qui pesait sur le Québec de 1940 à 1960, ainsi que sur la déconfectionnalisation du Mouvement coopératif, de l'Union catholique des cultivateurs et du mouvement ouvrier. Voilà le consensus qui ressort d'une série de témoignages obtenus à la suite de son décès à l'âge de 96 ans. Le Dominicain avait fondé l'École de service social de l'Université Laval en 1938, puis la Faculté des sciences sociales en 1943.

Marcel Pépin fut son élève de 1946 à 1949 et il estime que le père Lévesque était le professeur qui avait de loin la plus forte influence sur tous ses élèves. D'ailleurs, ils se sont tous engagés dans des mouvements sociaux. L'ex-président de la CSN s'en souvient: «Il était très original, il disait ce qu'il pensait dans ses cours, il ne parlait pas des livres et c'était un réformateur. J'ai beaucoup de peine à l'annoncer de sa mort.»

Yves Martin, le conseiller de huit premiers ministres depuis 1960, y compris de Lucien Bouchard présentement, a été son élève de 1950 à 1954. Il dit: «Il a favorisé l'entrée du Québec dans la modernité. Il était intéressant comme professeur mais c'est comme animateur qu'il a été très important. Il a déconfectionné les coopératives et les syndicats de 1940 à 1960. C'est lui qui était à l'origine des gros débats dans les années 1940 et 1950.»

Georges-Henri Lévesque savait s'entourer d'étudiants qu'il envoyait étudier aux États-Unis ensuite. Lui-même avait étudié à Lille. Vers 1948, Duplessis supprima une subvention de 50 000 \$ à sa faculté. Mais il n'y eut pas de dénonciation virulente. Les choses ne se faisaient pas ainsi. Pour Yves Martin, l'influence du père Lévesque a été plus déterminante en-

VOIR PAGE A 8: LÉVESQUE

Kellogg à l'assaut des écoles

Lutte sans merci entre Tony Le Tigre et Bonhomme Carnaval

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Tony Le Tigre, qui sort de plus en plus ses griffes, risque bien de faire fondre la visibilité de Bonhomme Carnaval. Ne se satisfaisant plus de ce que le festival hivernal de la Vieille Capitale publie maintenant son événement sous l'appellation obligée de «Carnaval de Québec Kellogg», l'entreprise commanditaire organise maintenant un concours de dessins en se lançant à l'assaut des salles de classes du Québec. Pour recruter de jeunes consommateurs, rien de tel.

Depuis trois ans, Kellogg voit déjà son nom être associé à grands traits au Carnaval de Québec. Sa mascotte, Tony Le Tigre, est mise en vedette aux cérémonies d'ouverture du Carnaval de Québec. Des stands Kellogg sont installés autour de la Place des Enfants, avec distribution de produits Kellogg. Mais, gourmand, Kellogg veut maintenant rejoindre ses consommateurs en pleine classe. Impossible pour les enfants de s'inscrire individuellement à son concours. Non, c'est toute la classe qui devra, pour pouvoir l'emporter, s'être inscrite à son concours de dessins et avoir proposé l'allure du char allégorique Kellogg de l'an prochain.

Plus encore, pour qu'une classe gagne le concours, le directeur de son école devra «d'abord répondre correctement et sans aide, dans une période de temps limitée, à la question d'habileté mathématique posée au téléphone», peut-

VOIR PAGE A 8: KELLOGG

La littérature québécoise a son Who's Who

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Une bibliothèque idéale pour le Québec? Et pourquoi pas? L'idée a germé dans la tête d'un imprimeur, l'un de ces travailleurs de l'ombre qui mettent la dernière main à la fabrication d'un livre. Lui-même assidu des librairies, Pierre Goulet, président du groupe d'imprimeurs Scabrin, a décidé de réagir à sa façon au manque de références québécoises dans les commentaires des libraires.

«J'arrête souvent des libraires et je leur demande de me recommander un titre ou deux, raconte-t-il. Les gens sont plutôt gentils mais me suggèrent le plus souvent des titres américains... C'est un peu dommage.»

Ce constat décevant en poche, l'imprimeur a décidé de concevoir une sorte de compte rendu des coups de cœur d'amoureux du livre, *Les Essentiels de la littérature québécoise*. Une bibliothèque idéale venant québécoise destinée aux libraires et aux lecteurs en mal de titres. Invités à répondre à un questionnaire et à nommer cinq de leurs coups de cœur québécois en matière de littérature, toutes époques confondues, une centaine de libraires, profes-

VOIR PAGE A 8: LITTÉRATURE



«Il n'était ni un intellectuel, ni un chercheur au sens strict, mais un extraordinaire orateur, un rassembleur, un grand constructeur»

• LES ACTUALITÉS •

Du monde au Salon de l'auto



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

TOUTES PORTES ouvertes, la 32^e édition du Salon de l'auto de Montréal a démarré hier à la Place Bonaventure devant une foule de curieux. Environ 250 000 visiteurs sont attendus jusqu'à dimanche prochain pour admirer 360 modèles sur roues. Cette année, le Salon de l'auto rend hommage au designer québécois Paul Deutschman, qui a roulé sa bosse chez Rover, Jaguar et British Leyland avant de fonder sa propre entreprise de design automobile à Montréal.

Le siècle

QU'IL FUT
TOUS LES JOURS
À PARTIR DU SAMEDI 22 JANVIER

Jean Dion vous présente
une série d'entrevues avec
ces témoins de l'actualité
qui ont dirigé LE DEVOIR:



Jean-Louis ROY



Gérard FILION



Lise BISSONNETTE



Michel ROY



Benoît LAUZIÈRE



Claude RYAN

Menacés d'extinction?

Les Cercles de fermières sont à la croisée des chemins

Alors qu'il y a une quinzaine d'années elles étaient encore quelque 76 000, les Cercles ne comptent plus que 39 200 femmes

Quatre-vingt-cinq ans et quelques kilomètres de courtépentes plus tard, les Cercles des Fermières se posent de grandes questions existentielles: doivent-ils changer de nom? Admettre les hommes en leurs rangs? Surtout, ne rien brusquer.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Cinq cent vingt-sept mille livres de confitures, et rien de moins! Quel doux envoi tombé du ciel que celui des Cercles des fermières du Québec et des Women's Institutes du Canada aux sans-abri et aux enfants affamés de l'Angleterre bombardée de 1942! Aujourd'hui, au Québec, il se trouverait bien moins de fermières pour mettre la main à la pâte. Alors qu'il y a une quinzaine d'années elles étaient encore quelque 76 000, les Cercles ne comptent plus que 39 200 femmes, dont la moyenne d'âge dépasse les soixante ans. Les Cercles sont-ils menacés d'extinction?

D'authentiques fermières, les Cercles n'en comptent plus que... 2 %, de l'avis même de l'association. Les membres des Cercles sont aujourd'hui tantôt à la retraite, tantôt des salariées ou des femmes d'affaires. Pourquoi conserver cette appellation, dans ces conditions? «Nous avons déjà songé à changer de nom, admet la présidente Yolande Labrie, mais la chose nous apparaît risquée. Nous avons réussi à vendre un million d'exemplaires de nos livres de cuisine. Qu'est-ce qu'on mange? et notre notoriété n'est pas étrangère à ce succès.»

Mme Labrie ne s'en cache pas: la côte à remonter pour attirer de nouveaux membres est abrupte. «Quand nous avions le vent dans les voiles, au début des années 80, nous avons négligé le recrutement, avec pour résultat que toute une génération nous a échappé», analyse-t-elle.

Assurer la relève

Pour attirer de plus jeunes femmes et assurer la relève, les Cercles des fermières insistent sur le fait qu'elles ne font pas que dans l'artisanat et la popote. «Nous sommes aussi des femmes de cœur et des femmes de tête», note Mme Labrie. «Nous nous inscrivons dans de grands débats et nous faisons valoir nos positions auprès du gouvernement du Québec. Nous nous sommes penchées sur l'équité salariale, sur la pauvreté, nous avons notamment pris la défense des aidants naturels [on entend par là les proches de personnes malades ou âgées] dont l'emploi est menacé quand ils doivent le quitter temporairement. Bref, nous n'hésitons pas à nous prononcer sur quantité de sujets qui touchent les femmes et les familles.»

Peut-on imaginer un jour les Cercles des fermières admettre un homme? «Nous avons parfois des demandes en ce sens. De plus en plus d'hommes s'intéressent aux arts textiles. Le tissage attire particulièrement les hommes. Quelques-uns des plus grands tisserands de ce monde étaient d'ailleurs des hommes. En visite chez

nous, Lise Thibault, notre lieutenant-gouverneur, avait insisté auprès de nous pour que nous fassions preuve d'ouverture. Sans doute les hommes seront-ils admis un jour, mais il ne faut pas brusquer les choses», estime Mme Labrie.

Féministes?

Quel regard jeter, en 2000, sur le Cercle des Fermières? L'historienne Yolande Cohen, qui enseigne à l'UQAM et qui a beaucoup écrit sur le sujet, perçoit les Cercles des Fermières comme des précurseurs et des féministes. «Elles ont élargi la sphère publique des femmes et la solidarité qui les unit a ensuite été le b.a.-ba du mouvement féministe», estime Mme Cohen.

Féministes, vraiment, ces Cercles des fermières qui se sont opposés au droit de vote des femmes? En fait, cet extrait de la revue *La Bonne Fermière* de 1930. «Ce qui émancipe réellement la femme, ce n'est certainement pas l'octroi de la plénitude des droits politiques. Au contraire, la femme, une fois élue députée, voire lieutenant-gouverneur, devra sacrifier une partie de la liberté dont elle jouit aujourd'hui à titre de reine du foyer.»

Yolande Cohen croit néanmoins qu'il faut se garder de donner dans «les transferts historiques anachroniques» et de sauter trop vite aux conclusions. «Les Cercles des Fermières avaient pris une position officielle, mais reflétait-elle vraiment l'opinion de la majorité de ses membres?»

Plus encore, rappelle Mme Cohen, les Cercles des Fermières sont plutôt à la base des organisations de «sociabilité», de rencontres, d'intégration à un milieu, de lutte contre l'isolement en région éloignée. Alors que ces groupes ont été historiquement discrets dans leurs prises de position, il aurait été étonnant que l'organisation sorte l'arsenal lourd pour l'obtention du droit de vote.

Non, l'épisode véritablement surprenant de l'histoire des Cercles des Fermières, c'est celui de leur pied de nez à l'Épiscopat. Rien ne prédestinait en effet ces femmes traditionnelles et croyantes à monter aux barricades quand, dans les années 40, le clergé tenta de s'immiscer dans les affaires des Cercles et d'en changer les structures. Défiant les directives de leurs curés, bon nombre de femmes, toutes griffes dehors, défendirent l'autonomie de leur mouvement. Non sans conséquences. Combien d'entre elles se virent refuser la communion à la sainte table? Combien de messes les curés refusèrent-ils de dire à la mémoire de l'une des membres de ces Cercles soudainement prises pour des révolutionnaires? «Certaines ont même été excommuniées!», note Mme Cohen.

Vues sur le féminisme

Au fil de leur histoire, les Cercles des fermières n'ont pas toujours été tendres envers les organisations féministes. Comme le rappelle Mme Cohen dans son livre *Femmes de paroles*, les Cercles des fermières ont même carrément discrédité les féministes, comme en témoignent quelques perles dénichées dans les éditoriaux de la revue du Cercle des Fermières au fil des ans.

«Qu'ils soient donc flétris, les partisans de l'émancipation féminine qui ne cherchent qu'à briser le bonheur des familles, en arrachant l'âme au foyer, l'épouse à son mari, la mère à ses enfants. Ils sapent à la base l'édifice social qu'ils prétendent améliorer», écrivait *La Bonne Fermière* en 1921.

En 1930, toujours aucune ouverture des Cercles. «Nous affirmons que l'immense majorité des mères de famille et des épouses canadiennes-françaises désapprouvent ce mouvement féministe. Bien plus, elles demanderont aux autorités compétentes de mettre fin à cette agitation qui trouble la paix habituelle de certains foyers.»

La Fédération des femmes du Québec ne leur en tient pas rigueur pour autant. «Nos missions respectives sont très différentes, mais cela ne nous empêche pas, à l'occasion, de marcher main dans la main, comme lors de la marche Du pain et des roses», signale Manon Massé, coordonnatrice générale de la Fédération des femmes du Québec.

Hommage à des pionnières

Diane Lavallée, présidente du Conseil du Statut de la femme, rend même hommage, elle, aux Cercles des fermières. «Ces femmes ont transmis le patrimoine artisanal, les recettes du terroir, bien sûr, mais elles ont fait beaucoup plus. Dans leurs rangs se sont toujours levés des armées de bénévoles, au service des personnes âgées, à la tête de popotes mobiles ou de classes d'enfants auxquels ils apprennent [en parascolaire] du tricot, de la broderie ou de la couture.»

Bien qu'ayant été «reines du foyer» pendant longtemps, poursuit Mme Lavallée, les membres des Cercles des fermières n'ont jamais été débranchées de la société et l'ont même bien souvent précédée dans ses remises en question. «Bien avant l'ensemble de la société, les Cercles ont accepté l'aide de l'État et se sont opposés aux directives de l'Épiscopat. Or, la reconnaissance de la nécessité d'un État providence et la déconfessionnalisation ont été les deux grands axes de la Révolution tranquille qui allait suivre!»

Oui, le nombre décroissant de membres des Cercles des fermières est préoccupant, mais l'organisme, présent aussi bien à la ville qu'à la campagne, demeure un groupe avec lequel il faut compter, soutient Mme Lavallée. «Quarante mille membres, ce n'est pas rien! lance-t-elle. Pour attirer les jeunes, peut-être leur faudra-t-il cependant s'insérer davantage dans les mouvements sociopolitiques et prendre des positions plus fermes.»

Les libéraux réclament plus d'argent pour les familles d'accueil

LE DEVOIR
ET PRESSE CANADIENNE

Les libéraux s'associent aux familles d'accueil d'enfants en difficulté pour réclamer du gouvernement du Québec une rétribution plus équitable.

Entouré de familles d'accueil du Centre Batshaw, de Montréal, le porte-parole de l'opposition en matière de services sociaux, le libéral Russell Williams, a soutenu hier que Québec abuse des familles d'accueil en ne leur assurant pas des allocations suffisantes pour répondre aux besoins des enfants. Il a réclamé une augmentation de la rétribution quotidienne supérieure aux 24 à 37 sous par jour récemment consentis, ainsi que des crédits d'impôt.

«Afin de payer les factures pour les frais en éducation, l'habillement, l'alimentation, le transport ou les loisirs d'un enfant de cinq à 11 ans, une somme de 17,23 \$ par jour n'est manifestement pas suffisante, a dit le député de la circonscription de Nelligan. Comment le gouvernement peut-il justifier de telles rétributions alors que le Québec n'arrive pas à trouver assez de familles d'accueil pour les enfants qui en ont besoin?»

Le gouvernement québécois a augmenté en tout début d'année le montant accordé aux familles d'accueil mais selon le député libéral cette augmentation est ridicule. M. Williams rappelle le Québec se situe en deçà de la moyenne nationale en

ce qui a trait aux rétributions pour les familles d'accueil. Alors que l'Ontario offre un minimum de 25,71 \$ par jour et qu'elle a augmenté ses allocations de 85 % l'an passé, le Québec n'offre que 14,93 \$ pour les familles accueillant un enfant de zéro à quatre ans. Le montant maximal pour prendre soin d'enfants plus vieux peut atteindre 23,54 \$ au Québec mais encore là M. Williams soutient que le Québec est en-deçà des efforts consentis dans les autres provinces.

«Ces familles acceptent de prendre soin d'enfants en difficulté, où les cas lourds sont de plus en plus fréquents et ce, dans des conditions parfois très pénibles. Il est donc indécent de la part du gouvernement Bouchard d'imposer à ces jeunes un soutien aussi insuffisant», a-t-il dit.

Le député de Nelligan ajoute que de plus en plus de familles d'accueil abandonnent devant la difficulté de la tâche, ce qui entraîne également un problème d'accessibilité pour les jeunes.

Services de santé

D'autre part, M. Williams s'est dit peu impressionné par l'engagement du premier ministre Lucien Bouchard, samedi à Jonquière, de faire de la santé sa priorité pour l'an 2000.

Selon M. Williams, c'est le gouvernement Bouchard lui-même qui a créé les problèmes en diminuant au fil des ans les services dans le secteur de la santé.

EN BREF

Les TCA veulent rencontrer la direction de GM

(PC) — Après une pause de quelques mois, l'avenir de l'usine de General Motors à Boisbriand revient dans l'actualité. Les Travailleurs canadiens de l'automobile tentent d'obtenir pour le mois prochain une rencontre avec la haute direction de la multinationale, à Detroit. Cette rencontre ferait suite à la conclusion des dernières négociations à l'automne, lorsque la compagnie s'était engagée à garder l'usine ouverte jusqu'en 2002. Le directeur québécois des TCA, Luc Desnoyers, dit vouloir relancer le dossier même si une décision quant à l'attribution d'un nouveau modèle qui assurerait l'avenir de l'usine n'est pas pour bientôt. «Cette usine-là, comme on l'a déjà montré, est un atout important pour GM», a dit M. Desnoyers en entrevue. C'est une machine à imprimer des dollars. Alors s'ils veulent la faire travailler, on est capable de la faire travailler. L'usine de Boisbriand, qui emploie actuellement quelque 1200 personnes, pourrait fermer ses portes en 2002 quand les dernières Camaro et Firebird sortiront de ses lignes de montage. Ces voitures à forte consommation d'essence se vendent mal depuis des années.

Carambolage sur l'autoroute 20

(Le Devoir) — Un carambolage impliquant une dizaine de véhicules a forcé la fermeture temporaire de l'autoroute 20 Est, hier matin à la hauteur de Saint-Nicolas. L'accident n'a fait aucun blessé.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Financement des partis politiques fédéraux

Le DG des élections est déçu de la refonte de la loi électorale

Jean-Pierre Kingsley aurait souhaité beaucoup plus de «transparence»

ALEXANDRE SIROIS
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le directeur général des élections du Canada, Jean-Pierre Kingsley, n'est pas comblé par la refonte de la loi électorale canadienne.

S'il accueille favorablement la nouvelle loi électorale, qui devrait être adoptée sous peu par le Parlement canadien, il croit tout de même que certaines mesures importantes ont été escamotées.

Dans une entrevue accordée à la *Presse Canadienne*, M. Kingsley, qui administre la loi électorale depuis près de 10 ans, n'a pas hésité à énumérer les dispositions qu'il jugeait nécessaires et qui ne se retrouvent pas dans le projet de loi libéral.

Ce qui l'agace, notamment, c'est que le gouvernement n'a pas profité de la réforme pour assurer l'entière transparence du système électoral, particulièrement en ce qui concerne le financement des partis. «Dans une démocratie, il faut savoir d'où vient l'argent et où va l'argent. Autrement, on ne contrôle pas la situation et c'est un domaine où le public doit savoir ce qui se passe», affirme-t-il.

Or, selon la nouvelle loi, les partis politiques devront dorénavant faire connaître les fiduciaires qu'ils mettent sur pied en vue d'une élection, mais pas les autres. Et ils ne seront pas tenus de divulguer les contributions reçues lors des campagnes à la direction.

Mais ce qui irrite le plus M. Kingsley, c'est que les revenus des associations locales, «qui financent souvent les activités préélectorales d'un candidat», demeureront occultes. Il rappelle qu'un universitaire ayant étudié le phénomène, il y a quelques années, avait révélé que les sommes en jeu pouvaient atteindre plus d'une dizaine de millions. «M. Stanbury a appelé ça le trou noir du régime de financement des élections fédérales. C'est à dire que très peu de gens savent ce qu'il y a dans les associations locales, en fait d'argent», explique M. Kingsley.

Le directeur général des élections a, de plus, été littéralement déçu par le gouvernement libéral à propos du choix des directeurs de scrutin. Il tenait mordicus à pouvoir les nommer, à la suite d'un concours «axé sur le mérite». Peine perdue, ils seront encore sélectionnés par le gouvernement, sans avoir à prouver leurs compétences.

Selon M. Kingsley, cela pose, d'une part, un problème technique. Il raconte, en guise d'exemple, que les libéraux ont nommé 270 nouveaux directeurs de scrutin sur 310, quelques mois avant les dernières élections fédérales. «Quelle entreprise se permet un tel taux de roulement? Ça ne tient pas debout!», dit-il.

Après avoir rappelé que tous les partis politiques fédéraux «sauf un» partagent son avis à ce sujet, M. Kingsley affirme que l'entêtement des libéraux risque d'être coûteux, car ne pas modifier la loi pourrait carrément mettre en péril «la viabilité de l'entreprise».

D'autre part, il estime que cette décision nuit à la transparence du système.

«La perception est que la personne nommée [par un parti] va automatiquement avoir un certain biais, explique M. Kingsley. Les former, c'est une chose, mais de là à venir à bout de convaincre les gens que la personne qui a été nommée par tel gouvernement ne le favorise pas, c'est une autre chose.»

Une loi plus accessible

M. Kingsley pense, en revanche, que plusieurs changements à la loi électorale auront un effet bénéfique. La reformulation complète de la loi, par exemple, qui la rendra plus accessible. «Actuellement, la loi n'est quasiment plus lisible [compréhensible]. Il y a eu trop de modifications», dit-il.

Le haut fonctionnaire salue également la disposition de la nouvelle loi qui force les tiers (autres que les candidats et les partis) qui prennent part à une campagne électorale à s'identifier et à faire connaître leurs bailleurs de fonds. La loi impose, en outre, un plafond aux sommes consacrées à la publicité par les tiers lors d'élections. Ottawa devait modifier sa loi pour respecter un avis rendu par la Cour suprême sur la question.

M. Kingsley estime que le gouvernement a également vu juste en réduisant l'interdiction de publier des sondages électoraux à 24 heures avant la date des élections. Les libéraux, qui désiraient initialement une limite de 48 heures, ont accepté un amendement au projet de loi. «Je suis personnellement convaincu que 24 heures, c'est beaucoup, mais c'est de beaucoup préférable à 48 heures», a-t-il déclaré.

Étude du Centre canadien de la statistique juridique

Les jeunes commettent de plus en plus de crimes violents

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

La proportion de jeunes accusés de crimes violents a augmenté de façon considérable au Canada au cours des dix dernières années.

Le taux d'adolescents âgés de 12 à 17 ans accusés d'infractions avec violence était de 77 % plus élevé en 1998 que dix ans auparavant. À titre de comparaison, l'augmentation n'a été que de 6 % chez la population adulte du pays.

Ces chiffres troublants ont été compilés par un organisme de référence généralement efficace et respecté, le Centre canadien de la statistique juridique.

L'analyse indique que 106 984 jeunes de 12 à 17 ans, soit un jeune sur cinq, ont été accusés d'infraction au Code criminel en 1998 au Canada. Les infractions avec violence comprennent l'homicide, la tentative de meurtre, les voies de fait, les agressions sexuelles et autres infractions d'ordre sexuel, l'enlèvement et le vol qualifié.

Fait encore plus surprenant, le taux

de jeunes filles accusées de crimes violents a augmenté deux fois plus rapidement que celui des garçons: 127 % d'accroissement chez les adolescentes, comparativement à 65 % chez les garçons. Les filles se mettent par ailleurs dans le pétrin plus jeunes que les garçons. Chez les adolescentes, le taux de criminalité de violence atteint un sommet à 14-15 ans, tandis que chez adolescents, c'est à 17 ans. Cela dit, la criminalité de violence des adolescentes ne représente que le tiers de celle des adolescents.

Les jeunes ne sont cependant pas plus violents que les adultes. Les infractions avec violence comptent pour 30 % de toutes les accusations chez les adultes, contre 21 % pour les ados. Mais il n'en demeure pas moins que la violence a gagné du terrain chez les jeunes, particulièrement entre 1988 et 1995.

Les infractions contre la propriété sont les plus souvent commises par les adolescents (51 % des accusations). L'analyse révèle que les voies de fait simples (pousser une personne, la gifler, la frapper à coup de poing et proférer des menaces) sont en

grande partie responsables de l'augmentation de la criminalité de violence chez les jeunes.

L'auteur de l'étude, Josée Savoie, émet l'hypothèse que l'augmentation des accusations de voies de fait simple soit reliée aux stratégies de tolérance zéro à la violence dans les écoles, qui pourraient avoir entraîné une déclaration accrue à la police des incidents impliquant des 12 à 17 ans, et qui auraient été autrefois traités de façon moins officielle, voire à l'interne. Une deuxième hypothèse suggère que la tolérance de la population à l'égard de la violence sous toutes ses formes a diminué au fil des ans, de sorte que les dénonciations à la police sont plus fréquentes.

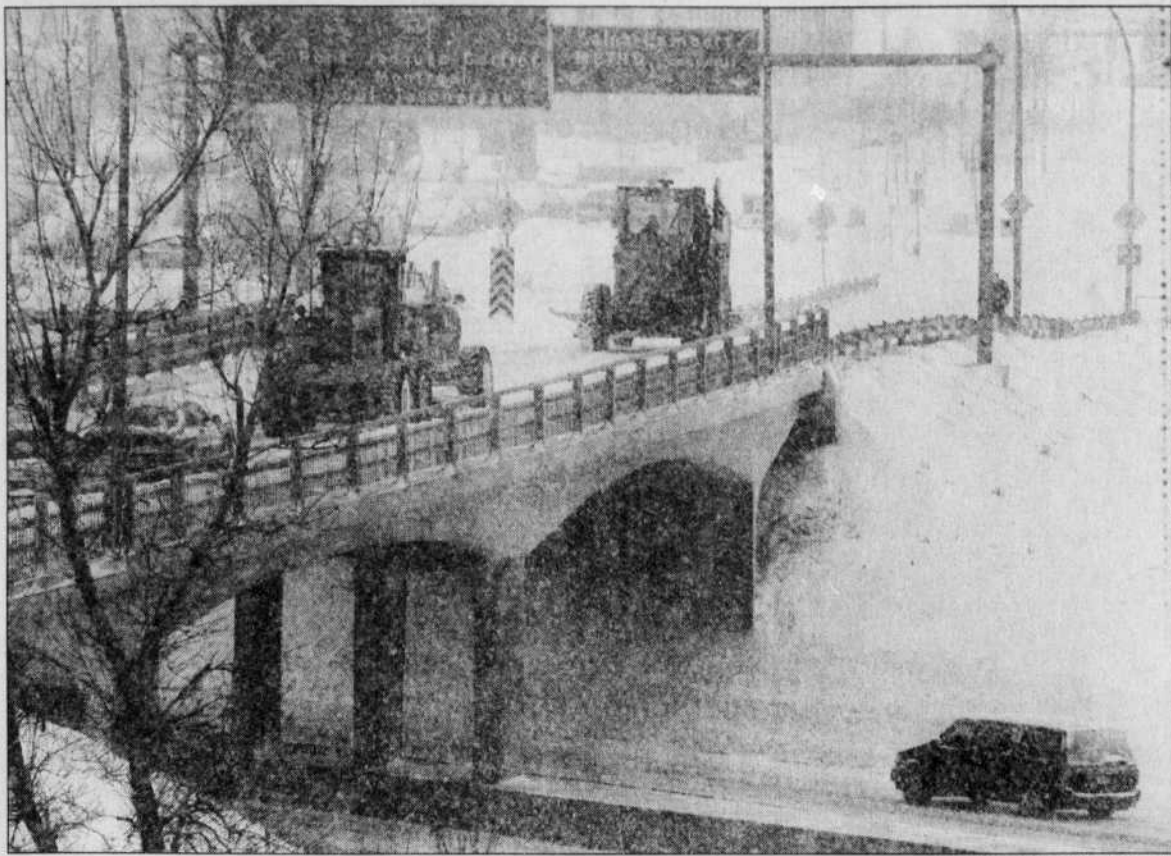
Les taux de criminalité de violence chez les adolescents varient d'une région à l'autre. En 1998, l'Île-du-Prince-Édouard (50 jeunes accusés pour 100 000 habitants), suivi du Québec (54), ont présenté les taux les plus bas, tandis que les Territoires du Nord-Ouest (191), le Manitoba (153), le Yukon (143) et la Saskatchewan (134) ont enregistré les pires performances.

EN BREF

Nouvelle identité pour Rogers

(PC) — C'est en poussant un grand soupir que Ted Rogers a vendu, l'été dernier, le tiers de Rogers Cantel Mobile Communications à AT&T et British Telecom, pour la somme de 1,4 milliard. La transaction, qui avait été annoncée peu après l'acquisition de 600 millions en actions par Microsoft, ressuscitait Rogers Communications Inc., dont l'empire menaçait de s'écrouler sous le poids d'une lourde

Une bonne bordée!



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

APRÈS le froid, la neige. Et ensuite, le déneigement. La récente chute de flocons (13 cm à Montréal) a entraîné le déploiement des équipes de déneigement un peu partout au Québec. Ces deux niveleuses avaient pour mission de dégager les voies entourant le pont Jacques-Cartier, à Longueuil. L'opération déneigement bat également son plein à Montréal. Le Service des travaux publics demande la collaboration des citoyens pour faciliter le travail des cols bleus. Il est demandé de respecter la signalisation temporaire mise en place et de stationner les véhicules à une distance de 10 à 15 cm de la bordure du trottoir afin de faciliter le passage des chenillettes. La Ville souhaite également que les automobilistes continuent de se stationner en parallèle, ce qui, convenons-en, est plutôt difficile dans les circonstances. Encore une contrainte: les citoyens ne doivent pas repousser la neige provenant de leur propriété sur la voie publique. Ce geste, restreignant la disponibilité des espaces de stationnement sur rue, est passible d'une contravention de 60 à 600 \$, avertit le Service des travaux publics. Une dernière contrainte: la collecte des objets encombrants, comme les restes non identifiés de sapins de Noël, a été suspendue le temps que durera l'opération de chargement de la neige. Dans la rubrique des bonnes nouvelles, le soleil doit se présenter aujourd'hui... avec une température maximale de -16 à -24 °C et des vents du nord-ouest de 20 à 40 km/h. Suggestion: restez à la maison, ou empruntez le transport en commun.

Le procès de membres des Rock Machine permettra de tester la loi

JACK BRANSWELL
PRESSE CANADIENNE

Entouré de gardes armés portant gilets pare-balles, un groupe de motards criminels s'appête à tester la portée constitutionnelle d'une des lois les plus controversées au pays.

Ces 12 hommes, membres du groupe Rock Machine, sont sous le coup de plusieurs chefs d'accusation reliés au trafic de drogue. Mais, fait plus important, ils ont également été accusés en vertu d'une loi fédérale qui rend illégale toute participation à un gang criminel.

Ils écriront peut-être l'histoire juridique du pays.

D'autres personnes ont déjà été accusées au Canada en vertu de la loi de 1997, mais l'affaire des Rock Machine pourrait bien être le premier cas de contestation de la constitutionnalité de la loi.

L'enquête préliminaire des motards a débuté la semaine dernière et devrait durer deux mois. Les avocats de la défense ont affirmé en privé qu'ils contesteront la loi contre le gangsterisme s'il y a procès.

Jusqu'à présent, il semble qu'un seul Canadien ait été reconnu coupable en vertu de cette loi — un individu de Kingston, en Ontario, qui a plaidé coupable et n'a pas contesté la législation en 1997.

Dans plusieurs autres cas, la Couronne a d'abord porté l'accusation, pour la retirer ensuite dans le cadre de négociations avec les avocats de la défense en vue de faire réduire la gravité des accusations (plea-bargaining).

À Winnipeg, le cas de 34 autochtones membres d'un gang de rue accusés en vertu de la loi a été à plusieurs reprises freiné par des requêtes avant procès, mais 18 des accusés ont déjà plaidé coupable.

Jean-Claude Boyer, le procureur de la Couronne dans le cas des Rock Machine, se dit prêt à se servir de la loi. «J'ai la preuve qu'ils sont un gang, une organisation criminelle et que des crimes ont été commis», affirme-t-il, se disant convaincu «hors de tout doute» d'en détenir la preuve.

Les avocats de la défense se sont montrés réticents à parler de la loi, mais leurs collègues soutiennent qu'elle prête flanc à la contestation.

«Tout le monde pense que c'est assez fragile», affirme Clayton Ruby, un avocat de la défense de Toronto.

La loi considère comme un délit le fait d'être membre d'une association ou d'un groupe de cinq personnes ou

plus, officiellement constitué ou non, ayant parmi ses principales activités le fait de commettre un crime.

La législation interdit également de faire partie d'un gang sachant que ses membres ont commis des actes tombant sous le coup de la loi.

Selon M^r Ruby, en vertu de cette définition, des manifestants qui ne se disperseraient pas après en avoir reçu l'ordre de la police pourraient être considérés comme une organisation criminelle.

D'autres soutiennent que les dispositions antigan du Code criminel procédent de motifs politiques plutôt que juridiques.

Sous la pression du gouvernement du Québec, où les Rock Machine et Hells Angels se livraient à une meurtrière guerre des motards, les libéraux fédéraux ont adopté la loi quelques semaines à peine avant de déclencher des élections, en 1997.

M^r Boyer affirme qu'il n'existe aucune jurisprudence, que tout reste à définir, que la terminologie employée (dans le texte de la loi) peut être interprétée de différentes façons et que cela constituera le véritable test.

Implantation d'un Loblaws dans le quartier Ahuntsic

Prescott réclame un référendum

LE DEVOIR

L'opposition officielle à l'Hôtel de Ville de Montréal réclame un référendum sur l'implantation probable d'un marché d'alimentation Loblaws dans le quartier Ahuntsic.

Le chef du RCM, Michel Prescott, a exprimé hier par voie de communiqué son vif désaccord quant à la construction de ce supermarché de 90 000 pieds carrés. «Il faut que les droits démocratiques des citoyens soient respectés. La population du quartier doit être en mesure de choisir ce qui est profitable pour elle ou non», a commenté M. Prescott. Selon lui, seul un référendum local pourra permettre aux citoyens du coin de faire valoir clairement leur point de vue.

La Commission de développement urbain de Montréal doit se pencher aujourd'hui sur le projet de Loblaws, conçu par certains résidents d'Ahuntsic. Ces derniers craignent surtout que la circulation automobile

n'augmente de façon démesurée une fois ouvert le supermarché. La conseillère du district Ahuntsic et présidente de la Commission de développement urbain, Hasmig Belleil, s'est aussi opposée au projet.

Une fois que la Commission de développement aura terminé l'étude du projet, il reviendra au conseil municipal de prendre la décision finale.

Mais Michel Prescott estime plutôt qu'il faut procéder par voie de référendum parce que l'affaire suscite trop de crainte et de mécontentement dans Ahuntsic. Selon M. Prescott, l'augmentation de la circulation risquerait de transformer le secteur en un véritable rond-point, de briser l'harmonie du quartier et de mettre en péril la sécurité des enfants et des personnes âgées.

«Malgré des comités, des regroupements, des assemblées, une pétition de plus de 2000 signataires et les interrogations des médias sur un tel projet, l'administration Bourque n'entend rien», a déploré M. Prescott.

Cécile HUOT

L'orgue et ses merveilles

Le roi des instruments.

120 pages — 25 \$

En vente dans toutes les librairies

Les Éditions GUÉRIN (514) 852-3881

loto-québec

6/49		résultats	
Tirage du	GAGNANTS	LOTS	
00-01-15	6/6 0	5 000 000,00 \$	
	5/6+ 10	75 007,00 \$	
	5/6 311	1 929,40 \$	
	4/6 16 096	71,40 \$	
	3/6 305 098	10,00 \$	
Numéro complémentaire: 13		Ventes totales: 17 892 102 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 \$	

Quebec 49		résultats	
Tirage du	GAGNANTS	LOTS	
00-01-15	6/6 0	1 000 000 \$	
	5/6+ 0	50 000 \$	
	5/6 7	500 \$	
	4/6 994	50 \$	
	3/6 20 335	5 \$	
Numéro complémentaire: 39		Ventes totales: 621 442 \$	

Extra		résultats	
Tirage du	GAGNANTS	LOTS	
00-01-14	6/6 0	5 000 000,00 \$	
	6/7+ 1	158 429,40 \$	
	6/7 44	3 150,60 \$	
	5/7 3 315	149,30 \$	
	4/7 69 481	10 \$	
	3/7+ 63 792	10 \$	
	3/7 584 886	partic. gratuite	
Numéro complémentaire: 45		Ventes totales: 8 532 212 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 7 500 000 \$	

Extra		résultats	
Tirage du	GAGNANTS	LOTS	
00-01-15	6/6 0	5 000 000,00 \$	
	6/7+ 1	158 429,40 \$	
	6/7 44	3 150,60 \$	
	5/7 3 315	149,30 \$	
	4/7 69 481	10 \$	
	3/7+ 63 792	10 \$	
	3/7 584 886	partic. gratuite	
Numéro complémentaire: 45		Ventes totales: 8 532 212 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 7 500 000 \$	

TVA, le réseau des tirages

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES ACTUALITÉS

Caisses occultes en Allemagne L'homme-clé du scandale était l'invité d'Helmut Kohl

AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin — L'homme-clé du scandale des caisses noires de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), l'homme d'affaires germano-canadien Karlheinz Schreiber, a été en 1991 l'un des invités d'un déjeuner officiel offert par le chancelier d'alors, Helmut Kohl.

Afin d'établir les liens entre l'homme d'affaires et l'ex-chancelier, le quotidien populaire Bild paru aujourd'hui publie une photo montrant Karlheinz Schreiber présent au déjeuner offert à Bonn le 13 juin 1991 par Helmut Kohl en l'honneur du premier ministre canadien Brian Mulroney, en visite officielle en Allemagne.

Bild précise que l'homme d'affaires ne figurait cependant pas sur la liste officielle des invités.

Karlheinz Schreiber, 65 ans, qui réside à Toronto, fait l'objet d'une procédure d'extradition à la demande des autorités judiciaires allemandes qui lui reprochent une fraude fiscale portant sur plus de 25 millions de marks (12,8 millions d'euros et environ autant de dollars). La première audience de son procès en extradition a été fixée par la justice canadienne au 24 janvier.

L'homme d'affaires est à l'origine du scandale des caisses noires de la CDU à la suite du versement en 1991 à un ancien trésorier du parti, Walter Leisler Kiep, d'un million de marks en liquide, dissimulé dans une valise et remis en mains propres sur un parking en Suisse.

Après un déjeuner avec l'actuel président de la CDU, Wolfgang Schäuble, il lui avait remis en 1994, dans une enveloppe discrète, 100 000 marks, ce que M. Schäuble a finalement dû reconnaître la semaine dernière.

Entrevue avec David Cliche

L'inforoute doit rejoindre toutes les régions du Québec

Le gouvernement entend instaurer un fichier informatique unique pour l'ensemble des transactions du gouvernement avec la totalité de ses fournisseurs

PIERRE APRIL PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre québécois délégué à l'Autoroute de l'information, David Cliche, veut profiter de l'an 2000 pour prouver aux Québécois, hors de tout doute, que son gouvernement est très sérieux dans sa volonté d'implanter les nouvelles technologies de communication et d'information, et de les étendre à toutes les régions du Québec, sans exception.

Au cours d'une entrevue à La Presse Canadienne, il a expliqué, en long et en large, les grands objectifs de sa politique qui passent, entre autres, par l'adoption d'un projet de loi à l'été 2000 prévoyant l'implantation de la «carte à puce santé» pour tous les Québécois et la réalisation d'un fichier informatique unique pour l'ensemble des transactions du gouvernement avec la totalité de ses fournisseurs.

«D'ici à l'été 2000, a expliqué M. Cliche, il faudra que le support électronique, dans le cas des appels d'offres, par exemple, devienne le seul utilisé et qu'en 2001, tous les soumissionnaires qui veulent faire affaire avec le gouvernement soient obligés de répondre par voie électronique.»

Ces engagements précis visent à fournir à tous les Québécois les moyens de concurrencer tout ce qui se fait de mieux dans le monde.

Le gouvernement devra être un modèle de vertu dans le secteur des nouvelles technologies. «D'ici à 2001, a promis le ministre, l'objectif, c'est de faire en sorte que l'ensemble de l'administration publique interne — gestion publique et financière — se retrouve sur support électronique. Cela va des notes



David Cliche

de frais jusqu'à savoir quel est l'état des dépenses et des ressources partout dans l'appareil gouvernemental.»

90 millions

La réalisation de cet objectif incontournable, qui coûtera 90 millions, selon M. Cliche, implique que pas moins de 7000 fonctionnaires devront modifier leurs façons de travailler.

Un autre projet de loi sera présenté dès les premiers jours de la prochaine session, pour adoption avant l'été. Il contiendra toutes les mesures visant l'implantation et la reconnaissance de la signature électronique. «Ça va être une transposition des "lois-papiers" à l'univers électronique, en conformité avec toutes les lois québécoises», a expliqué le ministre.

Selon lui, il faut se réjouir des progrès

immenses réalisés par le Québec dans le marché et les techniques électroniques. «Cent pour cent des écoles et des bibliothèques sont maintenant branchées, a-t-il dit. Dans le domaine des transactions électroniques, on est passé de 40 à 60 % des PME branchées.

«Si nous avions un retard, a admis le ministre, il était conjoncturel. On est peut-être en train de rattraper et même de passer devant les autres.»

Dans la poursuite de ces objectifs, le ministre et le gouvernement sont prêts à garantir «l'universalité», l'accès à tous les Québécois, où qu'ils soient.

«L'autoroute de l'information, a expliqué M. Cliche, devra être aussi large à Havre-Saint-Pierre qu'entre Montréal et Québec.

«Il ne faut plus que des régions soient bloquées par des problèmes de congestion, par des difficultés de transporter des informations essentielles. C'est vrai pour les chercheurs et pour les entreprises.

«Il ne doit pas y avoir de sous-régions au Québec, a-t-il poursuivi... Il ne faut pas que ça se passe juste à Montréal, et il faut le dire. Ça va se passer partout au Québec. L'avenir des régions passe par là.»

Pour inciter les transporteurs, les câbles ou les entreprises d'équipements électroniques à aider dans cette mission, le ministre a la ferme intention d'utiliser le pouvoir d'achat du gouvernement qui, bon an mal an, dépense près de 300 millions pour acquérir des biens et services.

«La seule chose que je contrôle, a conclu M. Cliche, c'est le pouvoir d'achat de l'État et j'ai l'intention de l'utiliser pour rejoindre tous les Québécois.»

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

ART, CULTURE, RÉSISTANCE ET LUTTES SOCIALES

GÉSU Montréal Le 17 janvier Pauline Roy : (514) 387-2541

Alors que la société tend à se dissoudre dans le marché, que la marchandisation des valeurs et des fins réduisent les choses et les êtres à leur utilité et à leur valeur marchande, le Centre Justice et foi vous invite à amorcer le nouveau millénaire dans votre attachement aux symboles et au sens, à la parole libre et libératrice.

LA DÉMOCRATIE DANS TOUS SES ÉTATS

Université de Montréal Le 20 janvier Ani Castonguay : (514) 987-3000, poste 0384 ou www.philo.uqam.ca/ChUNESCO

À prendre le terme dans la rigueur de l'acceptation, il n'a jamais existé de véritable démocratie et il n'en existera jamais. Répondant au défi de Rousseau, des régimes divers et parfois inconciliables se sont affirmés eux-mêmes comme démocraties. Peut-on trouver sous cette diversité l'unité analogique d'un sens? Comment la démocratie dans tous ses états s'efforce-t-elle de répondre à son concept?

À LA CHAMBRE ON PENSE... SANTÉ

Hôtel OMNI Montréal Le 20 janvier (514) 871-4000, poste 4001

Le comité Santé de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain accorde à sa tribune des petits déjeuners-rencontres de la série Perspectives Pauline Marois, ministre d'État à la santé et aux services sociaux et ministre de la famille et de l'Enfance.

MUSÉE D'ART MODERNE LILLE MÉTROPOLE

Centre Canadien d'Architecture Le 20 janvier CCA : (514) 939-7000

Dans la série portant sur l'Architect-

ture des musées, Jean-Luc Cornet et Johannes Schaub présentent un survol des étapes de l'évaluation des besoins et de la conception du nouveau musée, lors de l'agrandissement du musée d'Art moderne de Lille Métropole.

PRÉVENTION DU VIH/SIDA AUPRÈS DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

HEC Le 21 janvier Jocelyne Boivin : (514) 343-6111, poste 4280

Gaston Godin de la Faculté des sciences infirmières de l'université Laval présente les résultats d'une recherche portant sur le développement et l'évaluation d'un programme d'intervention sur la sexualité et la prévention des MTS et du sida pour les jeunes en centres de réadaptation.

BELGIQUE CANADA : UN PARTENARIAT POUR LE XXI^e SIÈCLE

Ritz-Carlton Montréal Le 25 janvier Léopold Lessoil : (450) 653-2717

La Chambre de Commerce belge et luxembourgeoise au Canada vous invite à un déjeuner-conférence donné par l'ambassadeur de Belgique au Canada, Luc Carbonez, qui vous entretiendra sur le partenariat commercial et culturel qui prend forme entre la Belgique et le Canada.

LES AFFAIRES ÉLECTRONIQUES

Hôtel Omni Montréal Le 25 janvier Nolie Prévert : (514) 871-4000, poste 4020

Robert H. Gill de Gartner Group nous explique que, plus que toute autre tendance, les affaires électroniques s'imposent aux planificateurs et aux gestionnaires d'entreprises et que ce nouveau concept se définit par bien davantage que le commerce électronique. En anglais.

Isabelle Quintin iquentin@sim.qc.ca

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

N.D.G. adjacent, 5 1/2, 2 c. de c. boiseries, beaucoup de cachet, solarium, balcon, accès cour, lav/séch au s.s. 895\$/chauffé. 481-3114 (repondeur).
NDG Haut duplex, 7 1/2 ensoleillé, cuisine, s-bain et foyer rénovés; boiserie, puits lumière, appareils électriques, solarium, plafond 9 pi., près métro, parc et services, non-chauffé mais isolé 900\$ disponible dès 15 fév. avec bail jusqu'au 30 juin 2001. (514) 489-1352
OUTREMONT (Hutchison) 3e, grand, clair, équipé, balcons, cachet, tranquillité. Superbe fenestration. 271-8196
OUTREMONT, rue Laurier, joli studio fraîchement rénové, près autobus et métro, meublé, équipé. 880\$, (450) 565-4486, (819) 425-5556.

301 ŒUVRES D'ART

ACHETERAIS tableaux de peintres canadiens renommés: Lemieux, Ripplé, Dallaire, Borduas, Suzor-Coté, Fortin, Gagnon, Cosgrove, Pilot, Bush, Coburn, Verrier, Suzanne Bergeron. Toute réponse sera traitée confidentiellement. Le Devoir, Dossier #547, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9. Réponse assurée.
307 LIVRES ET DISQUES
ACHETONS livres. Service à domicile. 274-6559.
313 ORDINATEURS
Vends Mac PowerBook Duo 2300c (PPC 100mhz, 40mo RAM, 755 dd, écran 9.5" matrice active) + DuoDock Plus (Ethernet 10 BT) + lecteur CD 12X externe + moniteur Apple 17" + clavier et souris. 1250\$. Olivier après 19h au (514) 985-3347.
318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.
LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, lières, neufs/usagés. Les Aménagements F.B. Inc. 685-4051.
325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
ACHETERAIS piano à queue en bonne condition et aussi vieux violon. Photo et description à: Le Devoir, Dossier #547, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9. Toute réponse sera traitée confidentiellement.
342 VÊTEMENTS, FOURRURE
MANTEAU DE VISON
BLACK GLAMA. Neuf. 3 500\$. (514) 341-6733
399 PERDUS, TROUVÉS
PASSEPORT PERDU
Au nom de Lubna R.D. Tabbaa. (514) 744-4346
450 EMPLOIS DIVERS
RECHERCHE jeune homme pour travailler dans commerce établi à Toronto. Doit être propre, honnête, bonne apparence et avoir l'aspect ouvert. Notion de français un atout. Logé, marié. Toute réponse sera traitée confidentiellement. Envoyer c.v. à: Le Devoir, Dossier #547, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9. Réponse assurée.

DÉCÈS

LESPÉRANCE (BRUNELLE), ANITA
À Laval, le jeudi 13 janvier 2000, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Anita Lespérance, née Brunelle, épouse de feu Arthur Lespérance. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Paul Baily), Madeleine (Pierre Gerin-Lajoie), Jacques (Hélène Bolduc), Guy (Sylvia Gauthier), Ginette (Pierre Robert), Claire (Pierre Pelletier) et Michel (Danielle Mondor). Elle laisse aussi dans le deuil de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. Elle sera exposée le dimanche 16 janvier 2000 de 15 à 17h et de 19 à 21h au Complexe funéraire Alfred Dallaire Inc., 1111 rue Laurier Ouest, Outremont. Les funérailles auront lieu le lundi 17 janvier à 11h en l'église Ste-Madeleine, 750 avenue Outremont. La famille recevra les condoléances à l'église dès 10h30. L'inhumation suivra au cimetière de St-Bruno. Remerciements sincères au personnel de la Résidence Ste-Dorothee pour la qualité des soins prodigués avec dévouement et chaleur humaine depuis plusieurs années. Des dons peuvent être faits au Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie ou à l'Association des bénévoles de la Résidence Ste-Dorothee.

DÉCÈS

LEBEUF, ROGER
À son domicile, le 26 décembre 1999, est décédé M. Roger Lebeuf. Fils de feu Raymond Lebeuf et de Domaltheide Lienhart. Cher frère de Fernande (Hal Simonson) et Thérèse (John Millenberger) et de feu Jacques André. Oncle de Raymond, Robert, Vincent, Paul, George, Michel, Roger, Marc, Phyllis-Anne, Jacqueline-Marie, Paulette, Michael, Marilyn, Raymond, David et Jean-Marc. Il laisse également dans le deuil plusieurs grandes-nièces et grands-neveux. La messe des funérailles aura lieu à l'église Sainte-Cunegonde, 2461, Saint-Jacques, Montréal, le lundi 17 janvier à 10h. Inhumation au cimetière Notre-dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Saint-Vincent-de-Paul, 1930, de Champlain, Montréal H2L 2S8, seraient appréciés.

DÉCÈS

POIRIER, AGNÈS C.N.D. (S.S.-AGNÈS-MARTYRE)
Décédée à la maison Sainte-Dorothee le 15 janvier 2000 à l'âge de 66 ans et deux mois dont 38 ans de vie religieuse à la Congrégation de Notre-Dame. Elle était la fille de feu Théodore Poirier et de feu Marguerite-Anne Richard. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil, se scours Marie et Thérèse, ses frères Amond, (Norma), Gustave, Benoît et Gérard, ses neveux et nièces et autres parents. Elle sera exposée le jeudi 20 janvier de 15h à 21h. Célébration de prières à 19h30 et funérailles le vendredi 21 janvier à 10h à la Maison mère, 4873 avenue Westmount, Westmount. L'inhumation suivra au cimetière de la Côte-des-Neiges.
Direction Alfred Dallaire Inc.

Oxfam Québec D'accord! Je donne 514.937.1614 1.877.937.1614 (sans frais) www.oxfam.qc.ca

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

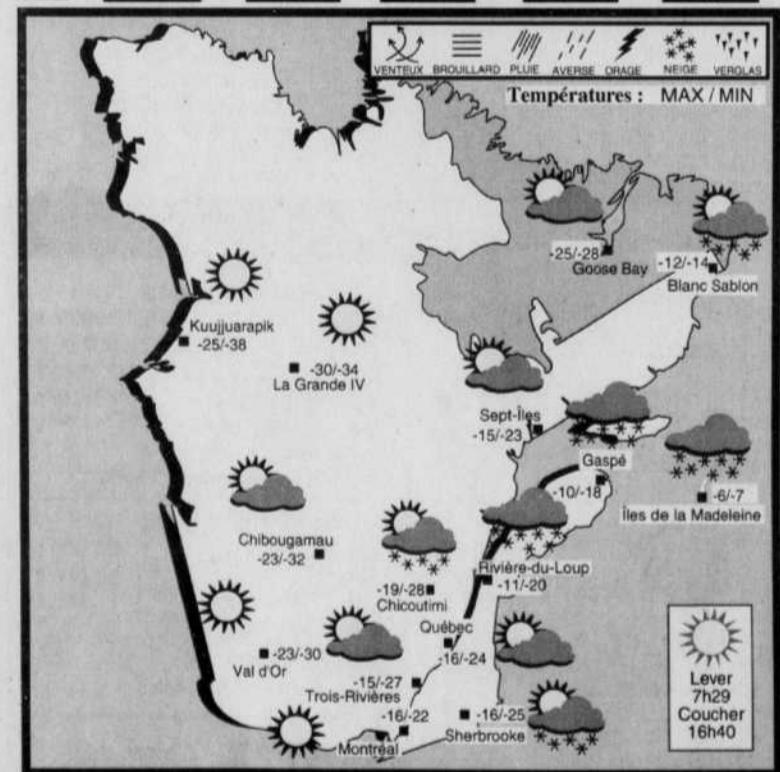


Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges for Québec.

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges for Ottawa.

Météo-Conseil 1 900 565-4455 Frais applicables La météo à la source Environnement Canada

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

PLATEAU (BRÉBEUF), grand duplex rénové, grand jardin aménagé, 1.070 p.c. par étage. Vente privée. Agents s'abstenir. 597-0898.

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

À Québec, bel appart près de la rue Cartier, 2 chambres, stationnement, (418) 522-5889 (soir)

130 MAISONS DE CAMPAGNE

3 Maisons centennaires, pièces sur pièces démontées numérotées avec plancher en pin, chevron, etc., inf., Donald (450) 752-0909

140 PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

RECHERCHE à Boucherville, maison à louer. Bail minimum 5 ans, 3 c.c., s.s. fins 1 c.c., 2 1/2 c. de b. Disponible pour juin 2000. Envoyez photo et info à: Le Devoir, dossier #51, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9.

RECHERCHE maison ancestrale sur ferme, avec ruisseau, 1 heure de Montréal maximum. Vente privée seulement. Envoyez photo à: Le Devoir, Dossier #547, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNSTIC, 10720 St-Denis, 3 1/2, poêle-frigo, bois-franc, buanderie, concierge, 415\$/chauffé, eau chaude. 735-0462

AHUNSTIC, 10899A St-Denis, 5 1/2 tout neuf, libre, 2 min. Métro Henri-Bourassa. 675\$, 387-8200, 947-6901.

AHURISSANT! A vous d'en profiter. 4 1/2, 5 1/2 rénovés, chauffés, eau chaude, poêle, frigo, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse. A partir de 450\$. 683-4066.

DISCRIMINATION INTERDITE La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

MTL-NORD, Gouin, près parc Visitation, 2 x 4 1/2, 2 x 5 1/2, bois franc, sécuritaire. Idéal retraité, semi-retraité. A partir de 500\$. Réf. Libres. (450) 527-1841.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

RECHERCHONS - condos, résidences. Meublé, équipé pour clients internationaux. 1-(877) 919-8080 acoosquebec.com

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE, 1h15 de Montréal, 2 c.c. bois, calme. Idéal vacances. sem/350\$, 2 sem/ 600\$, mois 1,000\$. (450) 799-5431

RICHMOND - 3 chambres, foyers, boisé, ruisseau. - Très calme - (450) 442-7024 dbe@medaweb.ca

176 CHALET À LOUER

CHARLEVOIX, au pied du Massif. Vue imprenable sur fleuve. Maison ou chalet. (514) 842-2394.

LANAUDIÈRE, 1h1/2 de Mt. chalets en bois rond. Prés réserve faunique. Toutes commodités. Saison, mois, semaine. (450) 835-2999.

251 BUREAUX À LOUER

COURS LE ROYER. A partager, 3 bureaux entièrement meublés. Libre. Idéal pour professionnels. 844-7133.

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

975\$* *3 lignes, 3ème par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours 985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR Logement à louer? Propriété à vendre? 985-3322

Logement à louer? Propriété à vendre? 985-3322

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Elian devrait être Américain

Washington (AFP) — Des membres républicains du Congrès s'efforcent d'octroyer la nationalité américaine au petit Elian Gonzalez afin d'empêcher son retour auprès de son père à Cuba, a indiqué hier le *Washington Post*. Selon le journal, plusieurs membres du Congrès, dont le sénateur de Floride Connie Mack, envisagent de présenter un projet de loi accordant à Elian Gonzalez la citoyenneté américaine lors de la reprise de la session du Congrès le 24 janvier. Interrogé hier sur la chaîne de télévision Fox, le président de l'Assemblée nationale cubaine, Ricardo Alarcon, s'est insurgé contre ces initiatives. « Personne, a-t-il dit, ne peut imposer à quelqu'un sa citoyenneté. Vous permettez dans un premier temps à des gens de voler un enfant. Maintenant le Congrès de votre pays va-t-il [lui] dérober sa nationalité? C'est aller trop loin. » L'attorney General (ministre américain de la Justice), Janet Reno, maintient que le père d'Elian, Juan Miguel Gonzalez, est son unique représentant légal. Ce dernier a demandé le retour de son fils. Si Elian obtient la nationalité américaine, les autorités judiciaires n'auront plus le pouvoir de le renvoyer à Cuba. Un nombre infime de personnes ont obtenu la nationalité américaine grâce à une loi du Congrès. Le garçonnet a survécu à un naufrage où ont péri sa mère et d'autres immigrants illégaux cubains. Il a été retrouvé par des pêcheurs le 25 novembre, accroché à une chambre à air, et a été recueilli par des membres de sa famille vivant à Miami.

«100 ans de paix!»

Bogota (AFP) — La guerre civile en Colombie a fait 127 morts cette semaine, dont 53 dans des combats aux portes de Bogota samedi, le jour où la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright achevait une visite de 24h à Carthagène (nord) en souhaitant «100 ans de paix» pour le pays. L'aide économique et militaire à la Colombie de 1,3 milliard de dollars sur deux ans annoncée mardi par Washington a été au centre des discussions entre Mme Albright et le président conservateur Andres Pastrana dans cet ancien port d'esclaves, à 1200 km au nord de Bogota. Ces entretiens se sont achevés alors que de violents combats déclenchés samedi à 60 km au sud de la capitale par 800 guérilleros contre l'armée faisaient 53 morts, dont 44 rebelles des «Forces armées révolutionnaires de Colombie» (FARC, communistes), cinq militaires, un policier et trois civils, ainsi que 21 blessés. Trois villages, Une, Quetame et Guayabeta, ont fait l'objet d'attaques simultanées lancées par les FARC.

Halonen gagne le premier tour

Helsinki (Reuters) — La ministre finlandaise des Affaires étrangères, Tarja Halonen, a remporté hier le premier tour des élections présidentielles avec une marge confortant ses chances de devenir la première femme élue à la tête de la Finlande. La candidate social-démocrate a obtenu 40 % des voix exprimées lors d'un scrutin très féminin, puisque quatre des sept candidats en lice étaient des candidates. Tarja Halonen devance le centriste Esko Aho, crédité lui d'un score de 34,4 %. Tarja Halonen et Esko Aho, qui étaient au coude à coude dans les derniers sondages, s'affronteront au deuxième tour, le 6 février prochain, pour succéder pour six ans au président sortant, Martti Ahtisaari, qui avait décidé de ne pas se représenter.

Élection de la dernière chance

Lisbonne (AP) — Quelque 525 000 électeurs de Guinée-Bissau étaient appelés à voter hier pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, événement important pour cette république d'Afrique de l'Ouest ébranlée en 1998 par un coup d'Etat. Aucun incident n'a été signalé, alors que le premier tour en novembre dans cette ancienne colonie portugaise avait été émaillé par quelques affrontements et des retards, selon la radio publique portugaise RDP. Les électeurs sont appelés à choisir entre le favori Kumba Yala, à la tête du Parti du renouveau socialiste, et Malam Bacai Sanha, à la tête du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert. Lors des élections générales du 28 novembre, le Parti du renouveau socialiste a remporté 38 des 102 sièges de l'Assemblée nationale populaire. Le précédent président, Joao Bernardo Vieira, du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert, accusé de puiser dans les caisses de l'Etat, avait été renversé en mai 1999 après onze mois d'une rébellion menée par une faction issue de l'armée, qui s'est soldée par plus de 2000 morts. L'élection présidentielle est considérée par beaucoup comme la dernière chance de paix dans le pays.

Mandela pèlerin de la paix

Arusha (Reuters) — L'ancien président sud-africain Nelson Mandela a relancé hier le processus de paix au Burundi en rencontrant à Arusha des représentants de l'opposition et du gouvernement burundais. La guerre civile qui oppose depuis octobre 1993 la rébellion hutue, l'ethnie majoritaire, à l'armée gouvernementale à dominante tutsi, a fait quelque 200 000 morts. Les combats se sont intensifiés ces six derniers mois. Des pourparlers de paix ont débuté en juin 1998 à Arusha, en Tanzanie, sous les auspices du président tanzanien Julius Nyerere, décédé en octobre 1999. Nelson Mandela a accepté de lui succéder au poste de médiateur, une mission difficile au vu des maigres progrès enregistrés depuis le début du processus. Les chances d'un cessez-le-feu restent minimes, le principal mouvement rebelle, le CNDD-FDD, étant toujours exclu des négociations.

Un médecin contre la Santé

Paris (AFP) — La prison la plus célèbre de France, la Santé, située en plein cœur de Paris, est l'objet d'une polémique à la suite d'un réquisitoire accablant du médecin-chef de cet établissement pénitentiaire, décrit comme «quasi moyennageux» et où se déroulent des «horreurs quotidiennes». Fait sans précédent, la direction de la prison, qui date de 1867, a organisé samedi une opération «porte-ouverte» pour les journalistes après la publication par le quotidien *Le Monde* d'extraits du livre du D^r Véronique Vasseur à paraître la semaine prochaine. Dans un témoignage fleuve, le chef du service médical de l'établissement, dépendant du ministère de la Santé, décrit un monde inimaginable de l'extérieur. Trafics, violences, chantages, sexe et misères se côtoient dans cette prison pour hommes qui abrite quelque 1200 détenus, à 81 % des étrangers. En 1999, il y a eu trois suicides. Le D^r Vasseur est entré en 1992 à la Santé qui héberge des prisonniers célèbres comme le terroriste Carlos ou Maurice Papon, ancien fonctionnaire incarcéré pour complicité de crime contre l'humanité. Elle décrit un lieu à l'hygiène déplorable, où circulent rats et cafards.



Les manifestations contre le retour de Pinochet au Chili se poursuivaient hier à Londres. Parmi les protestataires, la Guatémaltèque Rigoberta Menchu, prix Nobel de la Paix.



DESMOND BOYLAN REUTERS

Pinochet au Chili cette semaine?

Il aurait perdu une partie de ses capacités mentales

L'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet a perdu «une partie de ses capacités mentales» ces derniers mois, a affirmé l'un de ses amis personnels, Peter Schaad, dans des déclarations publiées hier par l'influent quotidien de Santiago *El Mercurio*. «Je ne dirais pas qu'il souffre de sénilité, mais que ses facultés sont un peu altérées, comme c'est normal chez un homme de 84 ans», a déclaré Schaad, qui s'est entretenu jeudi dernier avec le général Pinochet dans sa résidence londonienne.

Londres (AFP) — En sa prison dorée de la campagne anglaise, Augusto Pinochet aborde une semaine décisive: au lieu d'une extradition vers l'Espagne menaçante après 15 mois de bataille judiciaire improductive, l'ancien dictateur chilien escompte une libération pour raisons de santé, et un aller-simple pour Santiago.

Sauf coup de théâtre, le ministre britannique de l'Intérieur Jack Straw confirmera en milieu de semaine son intention de relâcher le général de 84 ans, qui souffrirait de dépression, de diabète, d'urée, de problèmes cérébraux, ainsi que de sénilité.

Se fondant sur «l'avis unanime» de quatre sommités médicales, il s'est dit «enclin» à étendre l'action de la justice britannique qui, de recours en appel, a réduit de façon drastique l'acte d'accusation, du crime de génocide (couvrant les 3500 morts et disparus de la junte de 1973 à 1990) à celui de torture.

Les défenseurs des droits de l'Homme et pays souhaitant poursuivre l'ancien dictateur — Espagne, France, Suisse, Belgique — ont jusqu'à demain pour contester l'abandon des poursuites. Sans pour autant avoir accès au dossier médical. Visiblement désespérés, Amnesty International, Human Rights Watch et diverses associations de victimes hésitent à contester devant les tribunaux un secret santé s'apparentant, selon certains, au secret sinon à la raison d'Etat. Leurs soupçons à l'égard du contenu du rapport médical ont pourtant été renforcés dimanche par des déclarations de l'un des praticiens ayant examiné Augusto Pinochet, particulièrement embarrassantes pour le gouvernement.

Le professeur John Grimley Evans a semblé prendre ces distances avec M. Straw, en soulignant que le ministre avait seul conclu à l'incapacité de comparution M. Pinochet sur la base des éléments médicaux lui ayant été

fournis. Et, contrairement aux dires du ministre, il n'a pas totalement exclu une amélioration de l'état de santé de l'ancien dictateur. Un pronostic réfuté par l'ambassadeur du Chili à Londres, Pablo Cabrera. Malgré cette controverse, l'exigence de contre-expertise médicale avancée par Baltasar Garzon, le juge espagnol à l'origine de l'arrestation-surprise du «sénateur à vie» en octobre 1998, a des allures de baroud d'honneur.

D'autant que le gouvernement espagnol s'est accordé un week-end de réflexion avant de décider s'il convient de transmettre à Londres la requête ou de l'ignorer faute d'éléments nouveaux.

En privé, les avocats proches du dossier estiment que les «parties intéressées» entérineront le choix de Londres. Aujourd'hui soulagé, le gouvernement de Santiago n'avait pas caché sa crainte d'une mort en exil du général, qui en aurait fait un martyr, et regretté les retombées de l'affaire sur le processus de réconciliation nationale. Le gouvernement de Tony Blair espère pour sa part une quasi-union sacrée. 20 pétitionnaires de l'aile gauche du Labour ont dénoncé «la trahison», tandis que les conservateurs outrés par l'arrestation «politiquement motivée» regrettent seulement son dénouement tardif. Ainsi qu'une facture judiciaire et policière d'au moins six millions de livres, imputables pour deux tiers aux contribuables britanniques.

Assassinat d'un milicien serbe tristement célèbre

Arkan, grand «saigneur» de guerre

L'assassinat samedi du milicien serbe Arkan a suscité la stupeur à Belgrade, et l'événement était dimanche le sujet de toutes les conversations dans les rues et les cafés de la capitale yougoslave. Alors que certains y voyaient la mort d'un parrain de la mafia, d'autres saluaient en Arkan, de son vrai nom Zeljko Raznatovic, un héros de la cause serbe.

MARC SEMO
LIBÉRATION

Il avait le visage poupin, une voix de fausset et pas grand-chose à dire. Petit voyou sans scrupule devenu chef de milice et «boss» mafieux avec la protection des services secrets de Belgrade, Zeljko Raznatovic, mieux connu sous son surnom d'Arkan, était dénué de tout charisme. Sa sinistre légende de «saigneur» de guerre à la tête de ses Tigres en Croatie puis en Bosnie, ses richesses accumulées par les pillages et la contrebande, sa gloire de patron du club de foot Obilic ne lui ont jamais permis malgré plusieurs tentatives de s'affirmer sur la scène politique de Belgrade. Malgré le soutien du pouvoir il ne réussit à être député que quelques mois en 1992 et ne fut pas réélu. Alors il frimait pour obtenir cette reconnaissance sociale dont il rêvait comme lors de son troisième mariage célébré en grande pompe en février 1995 avec Ceca Velickovic, pulpeuse star locale de «turbo-folk». Pour l'occasion il avait revêtu un uniforme de capitaine de la garde royale de la Première Guerre mondiale. Toujours entouré de gardes du corps et circulant dans un 4x4 blindé, il vivait dans une kitchissime villa-forteresse avec faux clochetons et colonnades, qu'il fit construire dans un quartier résidentiel du sud de la capitale près du stade de l'Etoile rouge, là où avant guerre se dressait sa pâtisserie qui servait de quartier général aux supporters du club. Arkan ne pouvait plus quitter le territoire yougoslave. Inculpé depuis 1997 pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre par le TPI il était aussi recherché depuis des



Arkan avec son épouse, la chanteuse Ceca Velickovic en mars à Belgrade.

années par les polices d'une demi-douzaine de pays occidentaux pour de nombreuses attaques de banques à main armée.

Né en 1952 en Slovaquie d'un père colonel d'aviation et alcoolique, le petit Zeljko a eu maille à partir dès l'adolescence avec la justice. Sorti de centre de redressement, il traîne et se taille sa place dans le Milieu «yougo» puis part tenter sa chance en Europe.

Il est appréhendé une première fois en Belgique en 1974 pour hold-up et pour avoir dévalisé une famille juive de Bruxelles, posant le pistolet sur la tempe du bébé. «Un psychopathe au regard de tueur» témoignera au quotidien belge *Le Soir* l'inspecteur qui l'arrêta. Emprisonné il s'évade cinq ans plus tard, est de nouveau arrêté en Hollande puis s'évade de nouveau. Il serait alors entré en contact avec les services de Belgrade disposant dès lors d'une bonne douzaine de faux passeports de diverses nationalités dont l'un au nom d'Arkan. Il sert à des basses besognes contre les émigrés jugés dangereux. Arrêté en Yougoslavie

au milieu des années 80 et jugé pour une fusillade il clame en plein procès «avoir rendu des services au pays». Il ne sera pas condamné.

L'éclatement de la Yougoslavie et les ambitions de Milosevic offrent une nouvelle dimension à ses activités. En 1990 il est arrêté par la police croate alors qu'il portait des armes aux indépendantistes serbes de Krajina.

Il est échangé après six mois de prison et se lance dans la guerre. Ses miliciens vêtus de noir, bien encadrés et prêts à tout, sont en première ligne en Slavonie et dans le siège de Vukovar. Ils tuent ou chassent les civils non serbes. Ils se paient avec les pillages repartant des villes conquises avec des camions débordant de butin. C'est à Erdut près de Vukovar qu'il installa dès lors son QG, trafiquant l'essence de marché noir et multipliant les affaires en tout genre. Dès 1992, il se tourne vers la Bosnie travaillant avec ses hommes à terroriser et massacrer les civils musulmans. On le voit, en mars 1992 à Bijeljina, embrassant la future présidente des Serbes de Bosnie, Biljana Plavsic, avec pour décor une rue jonchée de cadavres. Il mène aussi le début du «nettoyage ethnique» à Brcko, mais ses Tigres, qui ne seront jamais plus de quelques centaines ne jouent guère un grand rôle dans la guerre malgré leur sinistre légende. «Ils n'étaient que des pillards pleins de cruauté, utilisés pour terroriser les populations» rappelle le quotidien *Oslobodjenje* de Sarajevo. Certains d'entre eux auraient repris du service au Kosovo en 1999 pour chasser les Albanais mais Arkan lui préférerait, pendant les bombardements de l'OTAN, s'afficher le plus souvent à Belgrade dans les bars des grands hôtels de la capitale.

C'était désormais par les affaires et surtout le football, sa passion de toujours, qu'il cherchait la consécration. Il avait racheté un petit club trainant en queue de championnat, portant le nom ronflant d'Obilic à la mémoire d'un héros serbe de la bataille de Kosovo en 1389. De gros investissements, de bons joueurs et l'intimidation permirent à l'Obilic de remporter le championnat yougoslave de 1997-1998. Arkan avait même créé une médaille Obilic pour récompenser les «patriotes» serbes les plus zélés. Il était peut-être convaincu d'être l'un d'entre eux.

Le nombre de leurs sorties tourne désormais autour de 120 à 180 par jour dans l'ensemble de la République sécessionniste. Les bombardements russes étaient particulièrement intenses dans la gorge d'Argoun, un site stratégique conduisant à la République voisine de Géorgie, via les montagnes du sud de la Tchétchénie tenues par les rebelles. Au cours des dernières 24 heures, 120 rebelles ont été tués par les troupes fédérales sur le territoire, selon le ministère russe de la Défense.

Les rebelles, eux, n'ont fait état d'aucune perte dans cette période mais, selon le commandant rebelle Isa Mounaev, au moins 18 civils ont trouvé la mort dimanche dans les attaques contre la capitale.

Retrait de Cisjordanie reporté

Jérusalem (Reuters) — Le premier ministre israélien Ehoud Barak a une nouvelle fois provoqué l'ire des Palestiniens en annonçant hier un report du retrait de Cisjordanie prévu pour jeudi.

La colère de l'Autorité palestinienne est d'autant plus vive qu'elle se sent marginalisée dans le processus de paix au Proche-Orient depuis que Syriens et Israéliens ont engagé des pourparlers de paix. Ceux-ci doivent d'ailleurs reprendre mercredi aux Etats-Unis.

Barak «a expliqué aux ministres de son cabinet qu'il avait décidé de retarder à ce stade l'application du retrait», a indiqué à Reuters une porte-parole du gouvernement.

Aux termes des accords intérimaires de Charm el Cheikh signés en septembre dernier, l'Etat hébreu devait restituer avant le 20 janvier une nouvelle portion de 6,1 % de la Cisjordanie. Ce report pourrait compliquer le sommet de Washington au cours duquel le président palestinien Yasser Arafat, Ehoud Barak et le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al Chara, s'entretenaient tour à tour avec le président américain Bill Clinton.

Les raisons de la décision israélienne n'ont pas été données mais selon des sources diplomatiques israéliennes, le retrait pourrait être différé jusqu'à ce que Barak rentre des Etats-Unis à une date encore indéterminée.

«Les Israéliens ont pris une décision unilatérale bien que nous les rencontrions et que nous discutons avec eux», a regretté le négociateur palestinien Saeb Erekat. Depuis la reprise inopinée des pourparlers israélo-syriens en décembre, après 45 mois d'interruption, la classe politique israélienne n'a cessé de débattre de l'opportunité de faire la paix avec Damas et de restituer le plateau du Golan conquis en 1967.

En déplacement à l'étranger durant pratiquement toutes ces dernières semaines, Barak s'est, selon des sources politiques, essentiellement entretenu dimanche avec son gouvernement des pourparlers avec Chara.

Selon lui, les accords de Charm el Cheikh autoriseraient un report de trois semaines par rapport au calendrier prévu pour la mise en oeuvre des dispositions signées. Bien que les Israéliens semblent actuellement n'avoir les yeux tournés que vers la Syrie, la dernière série de pourparlers avec Damas s'est conclue sans réelle avancée. Barak a d'ailleurs déclaré à ses ministres qu'il ignorait comment en quand les entretiens avec la Syrie s'achèveraient. Samedi, Damas a écarté la possibilité que le président Hafez el Assad ne rencontre Barak, comme celui-ci l'a demandé.

Guerre en Tchétchénie

«Neutraliser le dernier bandit»

Grozny (AP) — Dans un incessant et macabre ballet au-dessus de Grozny, les chasseurs russes ont noyé sous les bombes hier la capitale tchétchène. Cette intensification des raids coïncide avec l'annonce par l'armée russe de l'entrée de son offensive contre Grozny dans une «phase décisive», celle d'un probable assaut contre le centre-ville.

Le général Guennadi Trochev, commandant en second des troupes fédérales dans le Nord-Caucase, a annoncé hier d'«importants changements» dans les opérations militaires à Grozny «dans les prochains jours». Selon lui, l'offensive contre la capitale est entrée dans «une phase décisive».

«La pause dans la campagne antiterroriste est finie», a prévenu le général Trochev, en faisant référence à la récente suspension des combats terrestres à Grozny. «Les troupes russes ne quitteront pas la Tchétchénie avant d'avoir neutralisé le dernier bandit».

L'activité des bombardiers russes s'est accrue ces derniers jours. Le nombre de leurs sorties tourne désormais autour de 120 à 180 par jour dans l'ensemble de la République sécessionniste. Les bombardements russes étaient particulièrement intenses dans la gorge d'Argoun, un site stratégique conduisant à la République voisine de Géorgie, via les montagnes du sud de la Tchétchénie tenues par les rebelles. Au cours des dernières 24 heures, 120 rebelles ont été tués par les troupes fédérales sur le territoire, selon le ministère russe de la Défense.

Les rebelles, eux, n'ont fait état d'aucune perte dans cette période mais, selon le commandant rebelle Isa Mounaev, au moins 18 civils ont trouvé la mort dimanche dans les attaques contre la capitale.

É D I T O R I A L

Quelle politique familiale?

Les Canadiens anglais suivent avec beaucoup d'intérêt le développement des services de garde au Québec, uniques au Canada avec leur coût de 5 \$ par jour. C'est la raison pour laquelle leurs médias ont fait état en long et en large la semaine dernière d'une étude publiée il y a deux ans par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), mais qui vient d'être traduite en anglais. Force est de constater que la dure critique qui y était faite du modèle québécois vaut plus que jamais en l'an 2000. Des correctifs s'imposent pour éviter le dérapage de la politique familiale du Québec.

L

L'improvisation qui a marqué la mise sur pied des services de garde à 5 \$, et son expansion précipitée ont provoqué une brèche dans les bonnes intentions du gouvernement. Cela, l'IRPP le rappelle en prévoyant que les coûts des services de garde — appelés à grossir — siphonneront toute autre initiative susceptible d'aider les familles. Sans parler du fait que le financement du programme à 5 \$ n'a été rendu possible qu'en réduisant les allocations familiales de la classe moyenne. En effet, l'instauration de la prestation unifiée, si elle a largement bénéficié aux familles dont le revenu ne dépasse pas 25 000 \$, ce qui est louable, n'améliore pas la situation de celles dont le revenu s'étend au-delà de 25 000 \$. En fait, ces familles sont perdantes, à moins qu'elles ne profitent des services de garde à 5 \$.

Mais après avoir réaménagé l'aide aux familles pour étatiser les services de garde, où le gouvernement trouvera-t-il les millions supplémentaires, non prévus, que nécessitera la consolidation du programme? Des coûts exorbitants se profilent à l'horizon qui risquent d'entraver à la fois l'amélioration des services de garde et l'adoption, tout à fait essentielle, des autres volets de la politique familiale du Québec, tels que les congés parentaux.



Paule des Rivières

Une enquête sur les besoins des familles rendue publique en mars dernier, est venue confirmer que les services de garde à 5 \$ répondaient aux vœux des parents, mais essentiellement pour les petits de trois et quatre ans. Avant cet âge, une majorité de parents privilégie la garde en milieu familial. Plus encore, un grand nombre préfère que leur bébé reste à la maison, qu'ils s'en occupent eux-mêmes ou non. On le voit, c'est une erreur que de mettre toute son énergie dans une seule formule.

En fait, et cela nous amène à l'autre volet de la politique familiale: les Québécois attendent avec une impatience légitime la réforme des congés parentaux, promise en 1996, lors du Sommet socioéconomique, puis, à nouveau lors de la campagne électorale de 1998. Le Québec avait bien entamé des négociations à ce sujet avec Ottawa dans le but de rapatrier les budgets de l'assurance-emploi réservés à ce congé. Mais une mésentente quant à l'importance des montants en cause a refroidi les ardeurs québécoises. Il faut ouvrir ce dossier de toute urgence, surtout qu'Ottawa reconnaît maintenant lui aussi la nécessité d'un congé parental amélioré englobant les travailleurs autonomes. Encore là, plusieurs études le montrent, les parents souhaitent souvent passer le plus de temps possible auprès d'un jeune enfant. Le gouvernement ne pourra pas parler de politique familiale tant qu'il n'aura pas fait aboutir ce dossier primordial.

Il doit également reprendre le contrôle de la croissance des services de garde à la petite enfance et encourager une plus grande diversité des options, conformément aux vœux des parents. Mais il doit aussi revoir le programme d'aide financière aux familles, quels que soient leurs revenus et l'âge des enfants.

pdesrivieres@ledevoir.com

D'abord le train

Il faudrait construire quatre autoroutes et autant de ponts autour de l'île de Montréal, d'ici aux dix prochaines années, pour atténuer les effets de la congestion routière. Évidemment, ce scénario est absurde.

Cette semaine, la Société des ponts fédéraux (SPF) est revenue à la charge après une première sortie réussie le printemps dernier pour alerter l'opinion sur la menace que fait peser sur l'économie de la métropole la congestion des ponts. À l'appui de ses propos, la SPF a rendu publiques deux études produites par un groupe-conseil spécialisé dans la construction d'ouvrages d'envergure. Ces experts, intéressés il faut le dire, ont accouché de deux projets qui ont au moins le mérite de ne proposer aucun nouveau pont d'accès direct à Montréal.

En revanche, ce qui est avancé n'est pas non plus très convaincant: investir la bagatelle de 625 millions pour relier l'autoroute 30 sur la rive-sud à l'autoroute 40 à l'ouest de l'île, la dépense paraît aussi extravagante aujourd'hui qu'hier compte tenu du débit réduit de la circulation qui est attendu. Si jamais Québec donnait suite à la suggestion, il faudrait exiger que le projet soit largement à la charge des usagers. Tant mieux si cette voie de contournement générerait des économies de temps et de carburant pour les entreprises, mais c'est à ces dernières qu'il reviendrait d'en assumer la plus grande part des coûts, comme c'est le cas pour le transport par train.

Quant à la construction d'un monorail qui emprunterait l'estacade du pont Champlain, second projet proposé par la SPF, encore là, l'idée n'est ni nouvelle ni emballante, aussi compte tenu des coûts de 500 millions qui y seraient rattachés. D'autres possibilités existent qui sont à la fois moins coûteuses et plus réalistes. Le train de banlieue Saint-Hilaire—Montréal est de celles-là, et son coût est évalué à seulement 27 millions.

À ce propos, rappelons que les études et les négociations sont terminées entre le CN, l'Agence métropolitaine de transport et plusieurs villes de la Rive-Sud. Pourtant, le projet est bloqué parce que certaines villes de la STRSM, dont Longueuil et son maire Claude Gladu, refusent d'assumer leur part de 25 % de la facture. La raison invoquée: les Longueillois aiment mieux leur voiture! Très fort et très convaincant comme argument...

Depuis dix ans, la population de la Rive-Sud s'est accrue de 31 % alors que le nombre de voitures a grimpé de 77 %. Dans les circonstances, on devrait s'attendre à ce que des gens élus et responsables comme le maire Gladu fassent front commun pour freiner l'escalade. Mais non.

D'ailleurs, contrairement à ce que prétend le maire de Longueuil, les études montrent qu'au moins 36 % des usagers du train de banlieue proviendraient des villes de la STRSM, dont Longueuil, alors qu'on ne leur demande d'assumer que 25 % de la facture.

On le voit, tout cela tient encore une fois de la mesquinerie villageoise, pour ne pas dire de la bêtise. Tout cela appelle l'intervention décisive du gouvernement du Québec et de l'Agence métropolitaine de transport à qui revient la responsabilité de trouver des solutions aux problèmes de transport dans la région.

Et des solutions, il en existe de bien plus efficaces et de moins coûteuses que la construction de nouveaux ponts ou d'autoroutes supplémentaires pour absorber le flot incessant de camions et de voitures. Avant d'investir des milliards dans des infrastructures routières aussitôt saturées, commençons par utiliser plus intelligemment celles qui sont là. Si pour convaincre les usagers de la route que le temps est venu de changer leurs habitudes il faut avoir recours à des moyens plus lourds, tel que le péage routier, seul outil de rationalisation vraiment efficace, alors qu'on agisse sans attendre. Car chaque année perdue nous coûtera collectivement très cher.

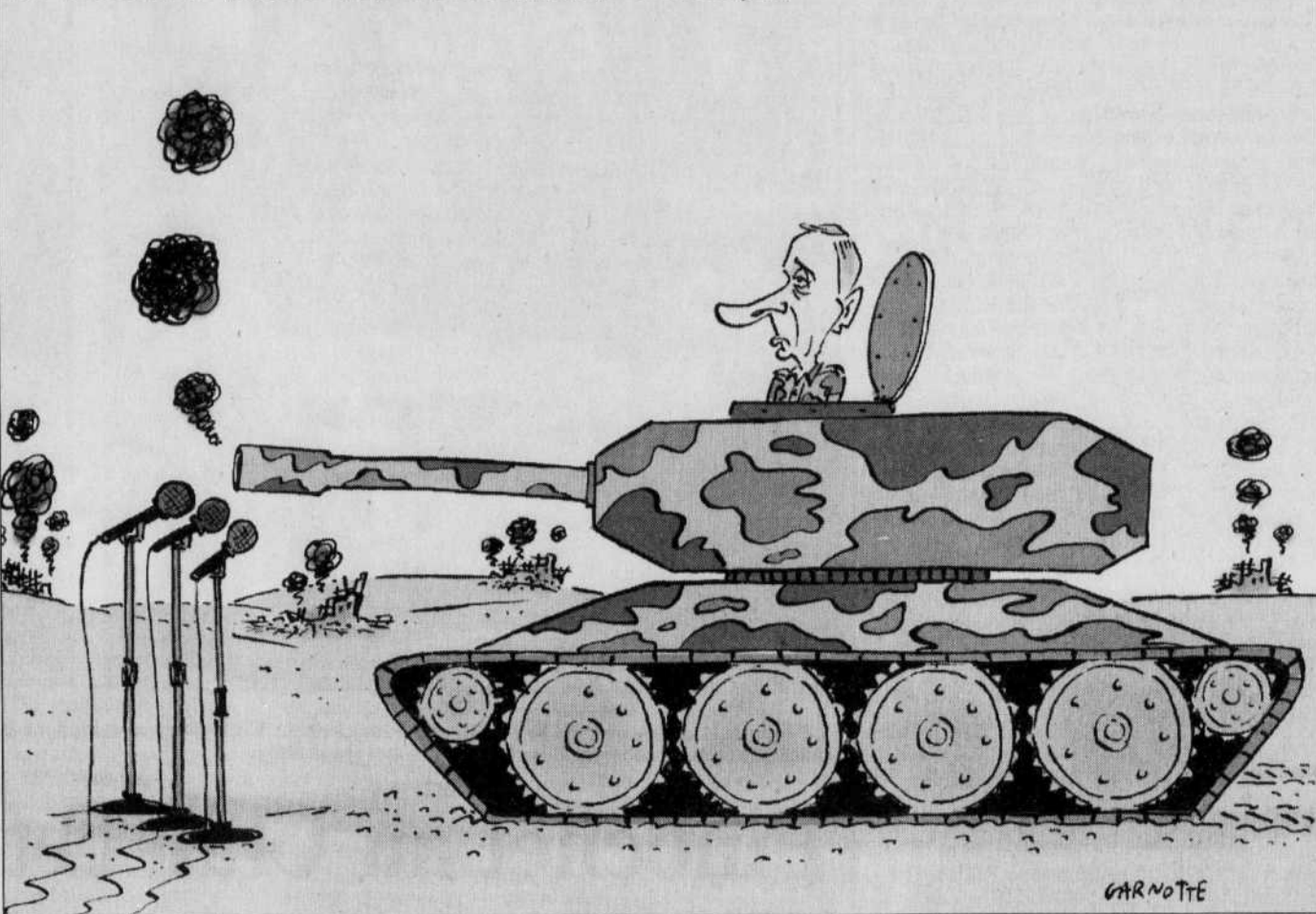
jsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

LE DISCOURS ÉLECTORAL DE MONSIEUR POUTINE...



L E T T R E S

Soins d'urgence

Nous constatons depuis plusieurs semaines déjà l'inquiétude manifeste des médias à l'égard de la situation critique de nos hôpitaux et plus spécifiquement de nos urgences. Les gros titres, les longues colonnes d'analyses et les images percutantes insistent malheureusement sur les manquements du réseau, les ratés du système et les faiblesses des services.

Évidemment, la situation actuelle que nous vivons est incontestable en terme d'événement, mais qu'en est-il de ce que nous donnons réellement comme services et même comme qualité de services? Lorsque nous admettons que le système connaît des ratés, nous nous devons d'examiner aussi ce qui nous permet d'éviter le pire. Les ressources humaines présentes dans les hôpitaux sont encore une fois appelées à un dépassement, gardant ainsi un rythme très élevé d'activités.

Dans une société où la reconnaissance de la population est évidente à l'endroit des intervenants et intervenantes de la santé, il serait juste et apprécié que la plume que vous utilisez avec tant d'habileté puisse servir positivement en faisant reconnaître publiquement ce que ces artisans réalisent si durement.

Je voudrais remercier les intervenants et intervenantes du Centre hospitalier Anna-Laberge qui, dans leur quotidien, travaillent avec acharnement dans un milieu où l'entraide et l'encouragement sont à la base de ce dépassement. Sans cet engagement, nous ne pourrions répondre à toutes les attentes que nous adressent les personnes malades et dépendantes du système, hommes ou femmes, jeunes ou âgés, pauvres ou riches, seuls ou en famille. Toutes ces personnes nécessitent des soins et espèrent une réponse. J'encourage bien sûr nos intervenants à poursuivre leurs efforts, mais j'encourage surtout la société, par l'intermédiaire de nos médias, à souligner positivement ces gestes quotidiens.

Yves Benoit
Directeur général
Centre hospitalier Anna-Laberge
Châteauguay, 13 janvier 2000

Bill Gates, magnat de l'aide étrangère?

L'aide étrangère est en perte de vitesse depuis le début des années 90, comme en témoigne le record de neuf compressions successives au budget d'aide étrangère qui fut réduit d'environ 50 % en termes réels.

Gates, par contre, a déjà donné 13 milliards à diverses organisations caritatives, la majorité de ces dons ciblant des causes liées à la santé mondiale ou à l'éducation. Il s'est récemment engagé à donner 750 millions pour financer un programme majeur d'immunisation infantile. Il a ensuite versé 50 millions pour accélérer l'effort international d'éradication de la polio une fois pour toutes d'ici la fin de l'an 2000, se joignant ainsi à Ted Turner de CNN qui avait donné 28 millions à la même cause. Les deux hommes ont défié les secteurs publics et privés en le faisant autant.

Le Canada et les autres pays donateurs devront s'organiser en un temps record et financer des programmes de santé de base et d'éducation primaire s'ils veulent éviter l'embarras d'une domination de Bill Gates sur le type d'aide ayant le plus grand impact en terme de vies humaines.

Jean-Michel Laurin

Montréal, 10 janvier 2000

Des bouteilles et des enfants

J'ai été étonnée, voire choquée, d'apprendre, à la suite d'un reportage du *Téléjournal* (Radio-Canada, samedi 8 janvier 2000), qu'on approuvait et trouvait bien mignon qu'une jeune fille et sa sœur de Sherbrooke se soient amusées en compagnie de 298 de leurs amis, à mettre non seulement une ou deux bouteilles à la mer, mais bien 300! Trois cents bouteilles de plastique larguées par un adulte responsable de ses actes, au beau milieu de la mer! On peut très bien imaginer la réaction d'autres enfants partout au Canada, qui voudront eux aussi s'amuser à lancer à l'eau des bouteilles de verre, plastiques et des canettes! Ne trouvez-vous pas que les géants industriels, qui déversent tous ces débris dans nos océans comme si nous avions une planète de rechange, suffisent?

Imaginez un peu si tous les enfants du Canada se mettaient à jeter des bouteilles à la mer avec l'espoir qu'on leur réponde, avec un taux de réussite de seulement 4 %! Oui, car sur 300, seulement 12 ont obtenu une réponse. Mais de ces 96 %, qu'est-il advenu? Saviez-vous qu'une baleine aussi courte le risque d'en avaler une, mais cette fois tout rond, et tout comme les dauphins, d'en mourir?... Et que dire du risque que constituent ces petites bouteilles pour les oiseaux qui pourraient s'y prendre le bec et mourir de faim? Ne trouvez-vous pas que ces faits sont déjà trop fréquents pour que, en plus, on s'en amuse? De plus, si on oublie le sort de ces animaux — pour ceux qui s'en préoccupent moins, il serait bon de se rappeler que c'est tout bonnement de la pollution. De la pollution romancée mais tout de même de la pollution!

Mais l'ironie de tout ça, c'est bien qu'on les encourage, les félicite! Il ne reste plus maintenant qu'à trouver le cadavre d'une des victimes de cette folie populaire pour réaliser... Le pire, vous voyez, c'est que ces enfants aimaient probablement beaucoup les animaux.

Émile Deschênes, 12 ans
Edmonton, 11 janvier 2000

Bon anniversaire au Devoir

L'année 2000 marque le 90^e anniversaire de la naissance du journal *Le Devoir* dont le premier numéro paraît le 10 janvier 1910.

Comme président de la section de Montréal de l'association Héroux, j'aimerais rendre hommage à Henri Bourassa et à son fidèle compagnon Omer Héroux qui y consacra sa vie entière.

Merci pour toutes ces années consacrées à la société québécoise.
Gérard Héroux
Terrebonne, 10 janvier 2000

LIBRE OPINION

Pourquoi vouloir la souveraineté si c'est pour ressembler au Canada?

DENIS MONIÈRE

Politologue à l'Université de Montréal

Comment ne pas être perplexé devant les orientations que s'approprie à prendre le Bloc québécois à son congrès de la fin janvier? Certains députés de ce parti proposent aux militants d'abandonner les principes de la loi québécoise sur le financement des partis politiques pour adopter la logique canadienne qui permet aux personnes morales, c'est-à-dire les compagnies et les groupes d'intérêts, de contribuer au financement des partis. Quel étrange ironie de l'histoire que de voir ces valeureux pourfendeurs de la démocratie canadienne qui ont condamné sur toutes les tribunes électorales les pratiques des vieux partis fédéralistes et les influences indues des grandes compagnies sur la politique canadienne vouloir maintenant changer les statuts de ce parti pour adopter les mêmes règles de financement que les partis canadiens. Est ce un phénomène de contamination dû à la trop grande fréquentation des partis canadiens?

Les partisans de ce retour en arrière ont sans doute oublié d'une part que c'est par ses valeurs et ses institutions qu'un peuple se distingue et qu'il construit son identité et d'autre part que ce qui caractérise le modèle politique québécois, c'est précisément l'assainissement des mœurs politiques réalisé grâce à la loi sur le financement des partis politiques. Cette loi nous distingue radicalement du Canada et des États-Unis et fait du Québec à ce chapitre une des démocraties les plus avancées au monde parce que nous avons réussi à enrayer l'influence de l'argent sur les partis politiques.

Ces révisionnistes sont-ils en train de renier l'héritage de René Lévesque qui disait que cette loi sur le financement des partis était celle dont il était le plus fier? Sont-ils en train de brader notre intégrité politique pour un plat de lentilles?

La loi québécoise est fondée sur un principe essentiel: la politique est l'affaire des citoyens et ceux-ci doivent en contrôler tous les mécanismes. Dès lors, seules les personnes physiques sont autorisées à contribuer au financement des partis politiques. Pour éviter les inégalités de pouvoir entre les citoyens d'une part et entre les individus et les groupes d'autre part, on limite les contributions autorisées à 3000 \$ et on interdit les contributions des entreprises. Cette logique mise en place par René Lévesque et le Parti québécois représente la contribution québécoise à l'avancement de la démocratie mondiale et est citée en exemple à travers le monde.

En adoptant cette modification à ses statuts, le Bloc se mettra en contradiction avec le modèle québécois et avec son passé et il se mettra en situation d'incohérence avec son propre programme qui prétend renforcer la démocratie. Le Bloc ne pourra que s'affaiblir s'il imite les partis canadiens. Il ne pourra plus dénoncer la collusion entre les partis fédéralistes et les entreprises privées. Il démolira une partie de ses militants qui ont de hautes exigences démocratiques. Enfin, il se transformera progressivement en parti d'élites locales.

Lenjeu du débat qui s'annonce sur cette question est de savoir si le Bloc sera un parti de militants ou un parti d'élites. En dépit des bonnes intentions, la loi de la facilité l'emportera et les exécutifs de circonscription auront tendance à privilégier la sollicitation de

quelques entrepreneurs qui assureront la viabilité financière plutôt que de s'investir dans le recrutement fastidieux d'un grand nombre de membres qui ne rapportent individuellement que peu d'argent. Il y aura atrophie de la participation des membres et le parti sera contrôlé par les gros bailleurs de fonds.

Une compagnie qui finance un parti ne le fait pas au nom de valeurs civiques ou nationales, elle fait un investissement qui doit servir son intérêt. Les députés qui soutiennent cette réforme nous disent que cette logique ne s'applique pas au Bloc parce que celui-ci n'est pas un parti de pouvoir et qu'il n'exercera jamais le pouvoir. Cet argument n'est pas très convainquant car on oublie de nous dire que l'argent ouvre des portes et que l'oreille d'un député sera toujours plus attentive à celui qui donne 5000 \$ qu'à celui qui en donne 50 \$. On oublie aussi que le Parti québécois est au pouvoir lui et qu'en vertu du principe des vases communicants un député du Bloc peut servir d'intermédiaire auprès d'un député péquiste surtout dans les circonscriptions où il y a une homologie partisane au Québec et au fédéral. Et soyons logiques, si les compagnies n'ont rien à gagner à financer le Bloc, pourquoi le feraient-elles et qu'est ce que le Bloc y gagnera finalement?

Nous croyons qu'un parti souverainiste ne peut se permettre de ressembler à ceux qu'il combat et qu'en politique la cohérence et la rigueur sont plus efficaces à long terme que l'opportunisme et les virages tactiques. Nous avons plus à gagner en restant fidèles aux valeurs qui nous caractérisent qu'en imitant les autres. Le prix politique que le Bloc devra payer s'il adopte cette règle de financement sera plus élevé que les bénéfices qu'il compte en tirer.

IDÉES

L'amour chez les jeunes

Y a-t-il encore des interdits?

Les fréquentations apparaissent libres aujourd'hui mais ne sont pas pour autant sans contraintes

Observatoire
Jeunes et Société

MARTINE CÔTÉ

Observatoire Jeunes et Société
INRS - Culture et Société

« Tomber amoureux! Parmi les souvenirs humains, la découverte de l'amour est certainement l'un des plus doux, mais aussi l'un des plus troublants. Depuis les rites d'initiation jusqu'à la révolution sexuelle, l'amour a été encadré de tant de normes et d'interdits! Aujourd'hui, si les fréquentations apparaissent libres, sont-elles pour autant sans contraintes? »

De l'amour chaperonné au «tout le monde le fait»

En cette fin de millénaire, nous sommes bien loin du sermon du curé en chaire dénonçant la danse du samedi soir! Malgré l'influence prédominante de la religion catholique et l'encadrement rigoureux par la famille, les normes entourant les fréquentations subissent leurs premiers assauts avec l'entrée du Québec dans la «modernité». Les manifestations de ces changements apparaissent avec la Première Guerre mondiale: la presse à grand tirage, le cinéma et la voiture, ce «corbillard de la vertu». Elles modifient les représentations que les jeunes se font de l'amour. Après la Seconde Guerre mondiale, la société occidentale, avec la montée des médias, propose les nouveaux modèles d'une culture ludique valorisant l'épanouissement personnel et le culte du corps. La publicité, la chanson et, plus tard, la télévision sont des véhicules extraordinaires de cette nouvelle culture.

Dans les années 1950, les interdits entourant l'amour sont battus en brèche par une «surenchère de sensualité» et «l'érotisation du rituel des ren-

contres». Les modèles que les magazines et le cinéma proposent portent en eux une ambiguïté profonde. Pour Gaston Desjardins, l'historien de la sexualité adolescente au Québec, la séduction devenait un problème: malgré les dénonciations répétées des moralistes, la jeune fille «bien» devait quand même adopter les modèles modernes si elle voulait plaire à son prétendant. Les partisans de l'orthodoxie catholique et les réformistes expliquent sur tous les tons que l'amour ne peut se concevoir qu'à l'intérieur du mariage. En dépit de tout cela, les grandes enquêtes américaines, puis canadiennes, démontrent que les jeunes adoptent de nouveaux comportements amoureux. La normativité propagée par ces enquêtes largement diffusées joue un rôle de plus en plus important dans les fréquentations amoureuses. On amorce l'époque du «tout le monde le fait»!

Des fréquentations au «flirt»

Parmi les interdits battus en brèche apparaît l'âge des fréquentations. Des études soulignent que les fréquentations amoureuses des américains commencent de plus en plus jeune, autour de 14-15 ans dans les années 1920-1930, et c'est un fait entendu au Québec dans les années 1950. Ce phénomène des fréquentations précoces devient la préoccupation majeure dans la construction de nouvelles normes sexuelles (Desjardins, 1995). Les fréquentations hâtives impliquent des changements importants dans les attitudes: le «flirt», les rencontres entre jeunes garçons et jeunes filles, et le «dating», les fréquentations assidues libres d'obligations quelconques dans le futur, font désormais partie de la vie de ces jeunes. Ces nouveaux comportements marquent l'intégration des valeurs modernes telles que l'épanouissement personnel, l'autonomie, la liberté, des valeurs qui prendront tout leur sens dans les années 1960. Par ailleurs, même à cette époque de libéralisation, être hors norme c'est tout autant s'exposer à l'isolement et à la stigmatisation. Si on change d'époque, change-t-on pour autant le

nombre d'interdits et le poids de ceux-ci sur l'adoption d'attitudes quant aux fréquentations des jeunes?

Les interdits d'aujourd'hui

La révolution sexuelle et le féminisme ont finalement eu raison des derniers interdits traditionnels liés aux fréquentations. Certaines conséquences de cette libéralisation, notamment l'acceptation des grossesses hors mariage, le démontrent bien. Désormais, les adolescents ne sont plus cette clientèle à qui parents, éducateurs et psychologues expliquent qu'il ne faut pas toucher aux choses de l'amour, mais il s'agit maintenant de les guider dans cette aventure. Est-ce à dire que c'en est fini des normes et des interdits? La norme d'aujourd'hui n'impose-t-elle pas d'user librement des choses de l'amour dès le début de l'adolescence sous peine de passer anormal aux yeux du groupe? Vidéo-Press, à partir d'entrevues de jeunes, mentionnait qu'il était normal pour ces derniers d'avoir un chum ou une blonde... à 12 ans (!) mais en même temps qu'il était justifié de ne pas en avoir (1989). Dans cette révolution, l'homosexualité continue d'être stigmatisée et le fait de se découvrir une telle orientation pose des problèmes d'identité importants à ces adolescents, pouvant même aller jusqu'au suicide.

Les gouvernements ont désormais leur rôle à jouer dans ces nouvelles normes en mettant de l'avant des programmes influencés par ce que la société considère comme inadmissible, comme par exemple la question de la violence chez les couples d'adolescents. Ce phénomène est si répandu qu'il fait actuellement l'objet d'une publicité télévisée impliquant huit ministères québécois où l'on voit une jeune adolescente s'affirmer contre un ami violent. Depuis une quinzaine d'années, la question des maladies transmises sexuellement et en particulier le sida, qui demeure mortel, impose aussi des contraintes et le gouvernement devient un régulateur des normes à enseigner: «L'amour ça se protège» dit une documentation à l'intention des adolescents.

Choix personnels

La grande permissivité dans les relations amoureuses offre aux jeunes la possibilité de faire des choix personnels mais non sans contraintes. En 1999, une émission télévisée de Claire Lamarche portait sur «Faire l'amour à 15 ans». Plusieurs thèmes étaient abordés: l'âge idéal, le lien avec la maturité, la protection des relations, l'accès aux lieux d'intimité, les pressions des pairs, les motivations personnelles et l'affirmation de soi. Un constat ressortait: toutes les dimensions de la relation amoureuse relèvent d'un choix personnel qui n'est pas sans comporter son lot d'angoisses. Parfois, les fréquentations conduisent les jeunes bien loin du rêve amoureux, comme en font foi ces conseils de la revue *Filles d'aujourd'hui* à ses lectrices: «La rupture, comment éviter les scènes?» (1991), «Comment dire non sans risquer de le perdre» (1994), «Quand la sexualité fait peur» (1996).

S'il est fort possible que les normes et les interdits d'autrefois aient touché davantage les filles, l'un et l'autre sexe subissent aujourd'hui les difficultés liées à l'absence de normes bien identifiées dans les relations amoureuses avant une union stable. Les filles se considèrent moins comme des victimes, elles apprennent à faire des choix, mais souvent dans la solitude. Quant aux garçons, ils doivent adopter de nouveaux rôles amoureux, ce qui constitue une situation difficile en l'absence d'une révolution «masculine». À partir de ces faits, la manière de vivre les fréquentations continue d'être à réinventer. Les normes et les interdits prennent d'autres formes, d'autres véhicules, mais ils ne sont pas disparus en dépit d'une plus grande permissivité puisque le fardeau d'avoir à trouver seul(e) sa ligne de conduite peut représenter un poids très lourd.

obs.jeunes@inrs-culture.quebec.ca
L'Observatoire INRS-Culture et Société a pour mission de recueillir et diffuser de la recherche sur les jeunes. Nous lui ouvrons nos pages tous les lundis.



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR
Parmi les souvenirs humains, la découverte de l'amour est certainement l'un des plus doux, mais aussi l'un des plus troublants.

Un regard critique sur le dernier livre de l'intellectuel canadien-anglais

La vision «siamoise» de John Saul - 2

Un nationalisme «positif» et un nationalisme «négatif»?

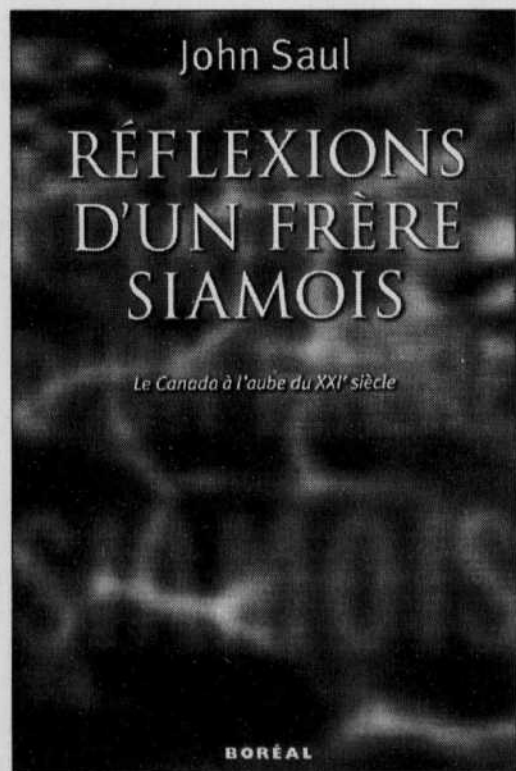
GÉRARD BOUCHARD

Professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi

Dernier de deux textes

« Selon John Saul, deux types de nationalisme ont dominé au Canada depuis le XIX^e siècle. Il y a d'un côté le nationalisme canadien ou fédéral. Il est positif, ouvert et progressiste; il œuvre à la promotion des «valeurs canadiennes», du grand idéal humanitaire. Il y a ensuite le nationalisme québécois, qualifié tour à tour d'idéologique (l'autre ne le serait donc pas?), négatif, colonial, étroit, sectaire, passif, etc. Ce nationalisme-là est resté enfermé dans l'esprit du XIX^e siècle. Il perpétue l'héritage de M^{re} Bourget, du chanoine Groulx et de Duplessis (pages 301-302, 427, *passim*). Il a été dominé par l'ultramontanisme (idéologie ultraconservatrice qui, dans la seconde moitié du XIX^e siècle au Québec, affirmait la préséance de l'Église (catholique) sur l'État dans plusieurs affaires «temporelles») jusqu'à la Révolution tranquille. Selon l'auteur, ce sont justement les porte-parole de ce nationalisme «idéologique» qui ont diffusé des interprétations complètement déformées du passé québécois et canadien. Ce fut le cas en particulier de l'«École de Montréal» (G. Frégault, M. Seguin, M. Brunet). Ces historiens ont pratiqué une méthode historique qui «a été inventée et perfectionnée à Moscou» (page 328). Dans sa version extrême, telle qu'elle a été utilisée en Union soviétique, cette méthode consiste dans «le découpage et le montage de photos de groupes et de documents afin d'éliminer des personnalités en disgrâce» (page 328). John Saul explique aussi que l'École de Montréal prolongeait la pensée du fasciste Paul Bouchard et elle avait «partie liée avec l'ancien nationalisme cléricale» (page 32), étant héritière de la pensée ultramontaine et de son rêve agricole (page 191). Elle a mis en forme la fameuse «psychose de la victime» et elle a donné au mouvement souverainiste actuel son «fondement intellectuel» (page 32).

À l'encontre de tous ces «nationalistes masochistes» qui se sont adonnés à une «épuration idéologique de la mémoire collective» (sur le modèle soviétique), l'auteur rappelle quelques vérités. L'idée qu'il ait pu y avoir une «conquête» en 1760 est une «illusion» (pages 33 à 35). L'Union de 1840, avec son projet d'assimilation des Canadiens français inspiré du rapport Durham, était une initiative de Londres que les Canadiens anglais désapprouvaient (pages 324 et 325). Pour diverses raisons, les nationalistes (négatifs) canadiens-français ont bouclé la grande entreprise socratique qu'était le Canada et, pour justifier leurs échecs, ils ont eu recours à une fiction qui consiste à se dépeindre dans le rôle de la victime (pages 37 et 38, *passim*): c'est la stratégie bien connue qu'utilisent souvent les faibles pour susciter un sentiment de culpabilité chez leurs vis-à-vis.



L'épreuve des faits

Le dossier de la conquête, d'abord. Depuis des générations, malgré de nombreux travaux très savants, ce sujet a continué à diviser les historiens, et ce aussi bien au Canada anglophone qu'au Québec. M. Saul, lui, a tout de suite vu la vérité: il n'y a pas eu de conquête et les conséquences néfastes souvent imputées à la Cession de 1763 sont le fait de nationalistes «sectaires». Pourtant, la thèse de la conquête comme facteur destructurant a été affirmée aussi par des spécialistes anglophones (par exemple, les historiens A. R. M. Lower et S. Trofimenkoff, ou le politologue John Meisel, un esprit libéral dont les opinions font autorité au Canada). Un mot sur le rapport Durham qui a préparé l'Acte d'Union de 1840, pré-tendument désapprouvé par les Canadiens. John Saul semble ignorer l'existence au Canada anglophone d'une vigoureuse tradition historiographique (dominée par William Kingsford) qui a célébré le rapport Durham comme le texte fondateur de l'histoire canadienne. Autres données contradictoires: les Canadiens anglais n'ont pas invité la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada

à se prononcer sur le projet d'Union et ils se sont parfaitement accommodés des avantages iniques qu'elle leur a conférés (transfert sur le Bas-Canada d'une grosse partie de la dette haut-canadienne, fixation du nombre de circonscriptions électorales sans égard aux effectifs démographiques).

L'École historique de Montréal dans les années 1950 aurait eu partie liée avec l'ancien nationalisme cléricale et sa thèse ruraliste? Mais presque tous les chercheurs qui ont publié sur ce sujet y ont vu une rupture importante et la naissance du néonationalisme. Le Parti québécois héritier de l'ultramontanisme et de Lionel Groulx? De l'avis des historiens de la religion, l'ultramontanisme était devenu un courant marginal dès le début du XX^e siècle. Quant à Groulx, il s'est dissocié du néonationalisme et il a pris position contre les mouvements indépendantistes qui ont donné naissance au Parti québécois. Enfin, on conviendrait que l'accusation d'épuration idéologique suivant la méthode moscovite va au-delà du raisonnable et en deçà des bien-séances. En définitive, elle ternit non l'objet qu'elle dénonce mais le sujet qui l'énonce.

Il y aurait bien d'autres passages du même ordre que, faute d'espace, nous ne pouvons relever. Par exemple: les référendums comme ceux qui sont tenus au Québec seraient des exercices antidémocratiques; le courant naturel de la vie économique au Canada irait dans le sens est-ouest et non pas nord-sud; une particularité de ce pays serait d'avoir bien réparti la richesse nationale, ce qui aurait donné naissance à une imposante classe moyenne, caractéristique du Canada; les Québécois n'auraient pas encore rompu avec leur habitude de reproduire servilement les modèles français...

Signalons enfin une contradiction qui siège au cœur de l'ouvrage. Dans l'ensemble, nous dit-on, ce que le Canada a fait comme pays est bon, très bon même, à commencer par son émancipation par rapport à la Grande-Bretagne et son émergence comme État souverain, libre de promouvoir ses valeurs. Néanmoins, lorsque c'est le Québec qui nourrit les mêmes aspirations, celles-ci sont aussitôt vidées du contenu positif qui, ailleurs, en fonde la légitimité.

Une (autre) occasion manquée

L'exemple de John Saul est important. Il vaut de s'y arrêter parce que son livre permet de mesurer l'ampleur et la profondeur de l'incompréhension entre les deux principaux communautés ethniques au Canada. Car cet écrivain anglophone n'est pas le dernier venu: voici un contrairement un intellectuel distingué, éclairé, animé par des valeurs humanistes, bien disposé envers le Québec et qui s'est donné du mal pour connaître son histoire, sa situation politique et sa culture. En d'autres mots, on n'a pas affaire ici à un tribun. Mais à tout prendre, et pour cette raison même, le résultat est encore plus décevant et il y a là quelque chose de pa-

thétique. Comme Québécois, il m'est impossible de me reconnaître dans les portraits et reconstitutions proposés. En fait, je ne me reconnais ni dans le Québec, ni dans le Canada de M. Saul.

Comment ne pas s'étonner de cette double vision du monde — de cette pensée siamoise, en vérité — qui prête au nationalisme canadien de ses éminentes vertus et au nationalisme québécois les vices les plus détestables? Nationalisme positif en effet que cet état d'esprit qui vous fait voir votre pays sous de si beaux atours! On imagine aisément comment serait qualifié un souverainiste qui appliquerait au Québec les qualificatifs utilisés par John Saul pour dépeindre le Canada: on le traiterait sans doute de chauvin, d'ethnocentriste, de provincialiste, et le reste. Aurait-on complètement tort?

Cela étant dit, évitons un malentendu. Les critiques qui viennent d'être formulées ne font pas du Canada un pays foncièrement injuste, raciste, despotique et pervers. Cette représentation serait tout aussi caricaturale que l'autre. Nos commentaires ne visent pas à inverser les énoncés de John Saul; ils sont simplement une invitation à la nuance, à la rigueur et à l'équité. Comme toutes les démocraties d'Occident, le Canada a eu une histoire complexe, souvent ambiguë, ponctuée d'avances et de reculs, d'ombres et de lumières («Canadian annals have been littered with instances of corruption», écrit A. R. M. Lower), au sein desquels une tradition humanitaire a néanmoins pris racines et prospéré. Au milieu de ces tensions, conflits et injustices, et malgré tous les égocismes qui ont animé cette vie collective, une société de droit, décente, s'est constituée. Malgré bien des échecs, elle parvient à se reproduire au gré d'une dynamique compliquée où entrent plusieurs facteurs, le principal étant l'aspiration d'une majorité de citoyens à une vie équilibrée, respectueuse d'autrui. Mais on peut en dire autant du Québec.

Aux yeux de tout historien, sociologue ou politologue, ce dernier commentaire pourrait paraître des plus convenus. Il n'évite la banalité que lorsque rapporté aux extravagances et aux simplifications de M. Saul. Cet intellectuel se présente pourtant comme un avocat de la complexité œuvrant à dénoncer les idéologies qui déforment la réalité (parmi d'autres: page 375) et à restaurer la bonne méthode historique. Mais comment expliquer qu'un tel livre, venant d'un intellectuel aussi célèbre, n'ait pas davantage agité les milieux intellectuels québécois et en particulier ceux des historiens?

À sa façon, l'ouvrage illustre d'une manière saisissante la profondeur du désaccord Québec-Canada. En effet, à cause des qualités personnelles qu'il réunit et de la sympathie qu'il affiche à l'endroit du Québec, John Saul représentait le genre d'interlocuteurs qui aurait pu contribuer à ouvrir une perspective de rapprochement. Les résultats de son essai montrent à quel point on en est loin.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (trac urbain), Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Caroline Montpetit, Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Michelle Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires), Léopold Ste Marie (directeur adjoint) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Michelle Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Christian Vien, Olivier Zaida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable de la clientèle), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carrel (responsable des services comptables), Jeanne-D'Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Froy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Belleveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LITTÉRATURE

SUIVE DE LA PAGE 1

seurs de littérature et critiques littéraires ont conçu ensemble un bassin de 1500 suggestions touchant 210 titres différents.

«*Quel plaisir de fureter entre les allées d'une librairie le samedi après-midi, de bouquiner tranquillement, de découvrir et de feuilleter les nouveautés*», peut-on lire en quatrième de couverture du petit ouvrage distribué gratuitement dans plusieurs librairies depuis quelques jours. Mais devant la quantité de titres exposés, que choisir? Une nouveauté? Un best-seller? Ou le conseil du libraire... «*Malheureusement, par manque d'information ou... par oubli, on nous proposera souvent un auteur français ou une traduction, laissant ainsi de côté la production d'ici*», ajoute-t-on sur le guide.

Destiné donc à orienter les lecteurs incertains, le petit guide n'a demandé la participation que des lecteurs dits «*objectifs*», laissant les éditeurs de côté. «*Je n'ai pas voulu qu'on les associe au projet*», raconte Pierre Goulet sur un ton amusé. «*Je voulais absolument éviter toute bisbille... Et ces gens-là sont nos clients, après tout!*»

Vos douze «*auteurs essentiels*», selon le bon jugement de ces experts, font partie de la tradition littéraire à laquelle on goûte invariablement: Michel Tremblay (recensé pour une douzaine de ses titres), Gabrielle Roy, Anne Hébert, Jacques Poulin, Marie-Claire Blais, Chrystine Brouillet, Marie Laberge, Hubert Aquin, Yves Beauchemin, Dominique Demers, Réjean Ducharme et Gaétan Soucy.

Quelques-uns de vos «*titres essentiels*», le plus souvent recommandés par les lecteurs professionnels interrogés: en tête de lice, *L'Avale des avalés*, de Ducharme, suivi de près par *La petite fille qui aimait trop les allumettes*, de Gaétan Soucy, cet auteur qu'on a souvent apparenté à Réjean Ducharme. Également, *Bonheur d'occasion* (Roy), *La grosse femme d'à côté est enceinte* (Tremblay), *Volkswagen blues* (Poulin), *Le Roman de Julie Papineau* (Micheline Lachance), *Les Filles de Caleb* (Arlette Cousture) et *Annabelle* (Laberge). La liste des titres recensés recèle ensuite les auteurs les plus diversifiés, de Denis Monette à Germaine Guèvremont, en passant par Sergio Loiacono, Marie-Paule Villeneuve, Robert Lalonde, Jacques Ferron, Abla Farhoud et Gilles Gougeon!

Pascal Navarro, critique littéraire au journal *Voir*, a répondu à ce questionnaire. «*Que ce soit par le côté européen ou américain, je trouve qu'on est en effet un peu colonisé*», explique-t-elle. «*Et ce genre d'initiative ne peut avoir qu'un effet rafraîchissant pour orienter ceux qui ne savent pas trop quoi lire. Et il y en a!*»

À la librairie Champigny, rue Saint-Denis, des exemplaires des Essentiels de la littérature québécoise sont disponibles depuis quelques jours. «*On voit déjà des gens se promener avec le guide sous le bras et chercher tel ou tel autre titre*», relate Maude Lemieux, directrice de la librairie. Ayant elle-même proposé ses cinq coups de cœur, elle y voit une recension représentative de ce que les gens cherchent. «*Il y a de tout, et c'est ça qui est intéressant. Du contemporain, des best-sellers, des titres qui font partie des must de la littérature québécoise. Ça répond très certainement à un besoin pour des gens qui n'ont pas un intérêt direct pour la littérature et ne savent pas vraiment quoi choisir.*»

Franoise Careil, de la Librairie du Square, a elle aussi participé en soumettant ses choix personnels. Mais le résultat ne l'enchantait guère: «*Si les gens ne connaissent pas déjà les noms qu'il y a là-dedans, vraiment, ce n'est pas réjouissant. C'est même plutôt décourageant. Mais c'est une réalité du Québec, que voulez-vous...*»

Dans l'arbre de Noël de Pierre Goulet, il y avait quelques exemplaires des Essentiels de la littérature québécoise cette année. Ce *Who's Who* des livres québécois a fait fureur au sein de son cercle d'intimes. «*Je vous assure qu'après avoir eu ce cadeau, des amis à moi ont acheté des livres*». D'ailleurs, cette généreuse initiative n'est pas désintéressée... «*Si on peut faire acheter des livres, c'est certain que ça nous reviendra finalement, au moment où on réimprimera les livres demandés*», affirme le président du groupe Scabrini, qui se spécialise dans le court tirage (5000-8000 exemplaires) et fait affaire avec la presque totalité des éditeurs québécois.

Seul problème à l'horizon: le manque de denrées livresques. Les 5000 premiers exemplaires du guide se sont littéralement envolés, 5000 autres sont frais sortis des presses, et le groupe Scabrini comptait s'arrêter à 15 000 exemplaires. Hier matin, cependant, une demande provenant de quatre commissions scolaires a orienté le projet vers d'autres avenues...

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec KôSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUIVE DE LA PAGE 1

on lire dans les règlements.

Autre condition: «*Les gagnants acceptent que l'on utilise sans compensation le nom et/ou la photographie de l'école et/ou du professeur et/ou du directeur dans toute publicité.*»

Le grand prix, d'une valeur de 13 140 \$, consiste en un voyage aller-retour en autobus pour 36 élèves et 10 adultes à partir de l'école gagnante, jusqu'à Québec «*en supposant un départ de Gaspé, le point le plus éloigné*». Enfants du Nunavik, pas la peine de participer...

La date de départ a été fixée au vendredi 2 février 2001 et la date de retour, au dimanche 4 février 2001. Kellogg entend donc faire passer aux enfants deux nuits dans un hôtel de Québec et leur remettre un total de 3500 \$ en argent de poche. Deux autres prix aux finalistes consistent en un ordinateur d'une valeur de 2000 \$ chacun.

Kellogg a déjà annoncé la semaine dernière son concours sur fil de presse, mais il n'a pas été possible de savoir de quelle façon serait publicisé ce concours dans les écoles, tous les employés de la firme, nous a-t-on dit, étant actuellement en congrès à Palm Springs.

Au Carnaval de Québec, on est au courant de ce concours qui s'inscrit dans la foulée de la commande de l'événement. «*Kellogg est associé à l'événement depuis trois ans*», précise la porte-parole Lucie Martin, mais ce concours se tient pour la première année.

Mme Martin confirme que le Carnaval de Québec fait

KELLOG

depuis trois ans sa promotion sous l'appellation «*Carnaval de Québec Kellogg*» et que l'entente de commande doit être renouvelée après la tenue du Carnaval de cette année. Mme Martin a dit ne pas être autorisée à dévoiler le montant de la commande de Kellogg.

À la Commission scolaire de Montréal, qui se dit submergée de demandes de ce genre pour ses écoles, on n'était pas au courant de celle-ci. Elle ne manquera pas d'alimenter, cependant, la réflexion des membres du comité de la CSDM qui se penchent sur les questions de commande et qui se réuniront d'ailleurs ce mercredi.

Une nécessaire réflexion

La présidente de la CSDM, Diane de Courcy, membre de ce comité, soutient que chaque fois qu'une telle demande est soumise au conseil d'établissement d'une école, il se doit de se pencher sur la valeur éducative du projet. L'entreprise doit se garder aussi d'exiger quoi que ce soit en retour. «*Or, il est extrêmement rare qu'une entreprise ne demande aucune compensation, sous la forme de visibilité ou de promotion.*»

Informée des prix promis par Kellogg, Mme de Courcy s'est exclamée: «*Cela représente beaucoup d'argent...*»

Incapable de se prononcer davantage puisqu'elle n'avait pas pris connaissance de tous les règlements du concours, Mme de Courcy soutient cependant que tout le dossier de la commande la préoccupe beaucoup. Elle croit d'ailleurs qu'il ne faut pas laisser à chaque école le soin de décider

de les accepter ou non. «*Le réseau doit faire preuve d'une certaine cohésion.*»

À Québec même, à la commission scolaire de la Capitale, on n'était pas non plus au courant du concours récemment lancé. Après avoir été informé des règlements, le secrétaire général de la commission scolaire, André Boucher, ne semblait rien y trouver de nocif. «*Ça peut être intéressant pour certaines écoles et celles qui voudront participer pourront le faire. Il reviendra à chaque école, voire à chaque professeur d'en juger. On se sert souvent de projets semblables dans le cadre de nos cours d'arts plastiques ou de dessin.*»

Bien qu'il sourcille à la perspective de voir un directeur d'école être contraint de répondre à une question d'habileté mathématique, M. Boucher se montre ouvert au concours Kellogg. «*Tant qu'il ne s'agit pas de concours par-rainés par Molson ou O'Keefe!*»

Dans son communiqué, Kellogg Canada soutient que «*son association avec le Carnaval n'est que l'une des nombreuses manifestations de son soutien au développement de bonnes habitudes de santé chez les enfants.*»

Kellogg conclut en disant le leader au Canada en matière de céréales et en rappelant son engagement «*à éduquer les consommateurs en matière de nutrition.*»

Les «*Corn Flakes*» sont les céréales les plus connues de la famille Kellogg. Elles contiennent du maïs en flocons moulus, du sucre glucose-fructose, du sel, de l'arôme de malt, du colorant naturel et des vitamines.

CHILI

Retour de Pinochet sur fond de crise économique

SUIVE DE LA PAGE 1

quin Lavin avaient obtenu respectivement 47,96 % et 47,52 % des voix, soit une différence de quelque 31 000 voix.

Ce résultat avait constitué un sérieux revers pour Ricardo Lagos, avocat et économiste de 61 ans, ancien ministre du président démocrate-chrétien Eduardo Frei, et la Concertation démocratique au pouvoir, regroupant la Démocratie chrétienne, le Parti socialiste, le Parti pour la Démocratie et le Parti radical.

La coalition gouvernementale avait enregistré un recul de près de dix points par rapport à la précédente présidentielle, dans les régions de Santiago et de Valparaíso-Vina del Mar (100 km à l'ouest de la capitale).

Ricardo Lagos doit succéder le 11 mars prochain au président démocrate-chrétien Eduardo Frei.

Collaborateur d'Allende

Président de l'Alliance démocratique, qui regroupait dans les années 80 la majorité des partis opposés au régime militaire, il fut l'un des partisans les plus convaincus de la nécessité de participer au référendum d'octobre 1988, qui se solda par un échec pour le général Augusto Pinochet et ouvrit la voie au retour de la démocratie.

Le 25 avril 1988, Ricardo Lagos avait stupéfié le pays en pointant un index accusateur vers les caméras de télévision qui le filmaient et en enjoignant au général Pinochet de quitter le pouvoir. Deux ans plus tôt, il avait été emprisonné après qu'un commando de guérilleros eut mitraillé un convoi de Pinochet, tuant cinq de ses gardes du corps. Il avait été libéré trois semaines plus tard après une intense campagne internationale.

Ricardo Lagos fut un collaborateur du président Salvador Allende, élu le 4 septembre 1970 avec 36 % des voix, et renversé le 11 septembre 1973 par le coup d'État du général Pinochet. Allende l'avait désigné en 1973 comme ambassadeur en Union soviétique, une fonction qu'il ne put cependant occuper, sa nomination ayant été rejetée par l'opposition. Lorsque qu'on lui rappelle cette époque, Ricardo Lagos se contente d'indiquer que «*c'est le passé.*» «*Aujourd'hui nous entrons dans le XXI^e siècle*», dit-il, soulignant que l'actuel monde «*globalisé*» est différent de celui de l'époque Allende, lorsque l'Amérique latine vibrerait sous le choc de la révolution cubaine.

Brillant universitaire, avocat et économiste, Ricardo Lagos s'identifie à un socialisme moderne, renoué, proche de la social-démocratie. Sous sa conduite, le socialisme chilien a renoué avec la démocratie-chrétienne, opposée au socialisme sous le régime Allende.

Après être devenu avocat, il passa un doctorat en économie à l'université américaine de Duke (Caroline du Nord) en 1962, et fut professeur à l'université du Chili pendant les dix années suivantes. Entre 1974 et 1978, il travailla à l'université de Caroline du Nord, aux Nations unies et à l'Organisation internationale du travail.

Ricardo Lagos a été ministre de l'Éducation du président démocrate-chrétien Patricio Aylwin (1990-1994) et ministre des Travaux publics du président Eduardo Frei, une fonction qu'il a abandonnée il y a huit mois pour se lancer dans la campagne des présidentielles.

Des dossiers urgents attendront le nouveau président

dès le 11 mars. Le premier concerne la situation économique. Le Chili est officiellement entré en récession en 1999, la baisse du PIB étant estimée entre 1 et 1,5 %. Or le pays s'était habitué à une forte croissance depuis le début des années 90, avec un taux moyen de 7 % entre 1990 et 1998. La raison de ce mauvais résultat économique se trouve du côté des marchés asiatiques. Leur crise s'est fortement répercutée au Chili. Son économie, essentiellement tournée vers l'exportation, est en effet très exposée, surtout depuis la baisse du cours du cuivre, sa principale richesse. Cette grave crise économique s'est bien sûr retournée au cœur des campagnes des deux principaux candidats qui ont promis le retour de la croissance dès cette année. Certains indicateurs montrent en effet que l'activité économique reprend doucement depuis fin 1999. Le taux de chômage, qui avait atteint un taux maximum de 11,5 % en août dernier est, depuis, revenu à 10 %. Et les deux candidats se sont engagés à créer plusieurs dizaines de milliers d'emplois dans les mois à venir.

Le nouveau président chilien devra cependant se pencher activement sur les conséquences sociales de cette crise devant laquelle l'État semble désarmé. Le projet de loi de protection des chômeurs, qui permettrait le versement d'une indemnité en cas de licenciement, reste par exemple bloqué depuis plusieurs années. Et l'augmentation des sans-emploi n'a pas accéléré son adoption.

Le nouveau président devra aussi se prononcer sur les privatisations. Le gouvernement sortant a en effet procédé à la vente de secteurs-clés de l'économie, tels que les télécommunications ou l'énergie. Et d'autres projets sont actuellement en attente, par exemple la privatisation des deux principaux ports du nord du pays. Certaines décisions ont en effet été retardées par l'organisation du scrutin présidentiel. C'est le cas de plusieurs contrats d'armement dont l'achat d'une demi-douzaine d'avions de chasse. Le budget de l'armée sera d'ailleurs l'un des dossiers épineux du nouveau président. Les deux candidats en lice estiment que la législation actuelle doit être modifiée. Une loi permet en effet aux forces armées de percevoir 10 % des recettes générées par l'exportation du cuivre produit par l'entreprise publique Codelco.

Au-delà des questions économiques ou sociales, le programme présidentiel devra se concentrer sur les nombreuses réformes politiques qui restent en suspens depuis le retour de la dictature. Pour autant, l'actuelle composition du Sénat ne laisse guère espérer une prochaine amélioration du fonctionnement démocratique du pays. Car l'opposition de droite, soutenue par les sénateurs désignés, parvient à bloquer tout projet de révision constitutionnelle. Et la Constitution de 1980 adoptée par le gouvernement militaire n'accorde pas au président le droit d'organiser un référendum sur ce sujet.

Reste l'avenir de Pinochet. L'éventuel retour de l'ancien dictateur au Chili ne suffira pas à clore en effet la vive polémique qu'a suscitée sa détention en Angleterre. Et il est fort probable que le prochain occupant de La Moneda sera contraint de décider si le Chili maintient ou non sa volonté de déposer une plainte contre l'Espagne devant le Tribunal pénal international, le gouvernement estimant que Madrid aurait dû accepter de tenter de trouver une solution diplomatique à cette affaire.

MANNING

SUIVE DE LA PAGE 1

baisseront pas les bras facilement, mais leur parti ne sera plus le même.

Serait-ce aussi la fin de la carrière politique de M. Manning? Tom Flanagan n'en est pas sûr. Il note que le chef réformiste ne parle pas de se retirer de la politique, advenant un échec de l'AU, mais seulement de quitter la direction du Reform. Il en conclut que M. Manning menace implicitement «*de détruire le parti comme on le connaît en allant quand même de l'avant avec l'AU en trainant avec lui ses plus fidèles supporters*». M. Flanagan rappelle que le congrès de l'Alternative unie, qui doit mettre en branle la création du nouveau parti, aura lieu avant la tenue du référendum au sein du Reform.

Une multiplication des partis de droite a de quoi faire rêver les libéraux. Chose certaine, ils sont ravis de voir leurs opposants en difficulté. Mais pas au point de déclencher une élection prématurée pour en profiter, avertit Gordon Ashworth, chargé avec John Rae de démarrer l'organisation électorale du PLC. M. Rae et lui seront au caucus libéral pré-sessionnel du début février, mais «*nous ne parlons pas d'une élection en 2000*», insiste-t-il.

Selon un haut gradé libéral, il serait inapproprié de déclencher des élections uniquement pour profiter des problèmes des adversaires. Selon lui, le PLC ne peut répéter le geste de 1997, qui a failli lui coûter sa majorité. «*Il ne suffit pas d'avoir une excuse pour déclencher des élections prématurées, il faut avoir une raison valable et il n'en existe pas à ce moment-ci*», dit-il.

Concert-bénéfice pour les agriculteurs

Toronto — (PC) Certains artistes canadiens parmi les plus populaires se sont rassemblés, hier, le temps d'un concert-bénéfice visant à sensibiliser la population à la crise vécue par les exploitations agricoles familiales à travers le pays. Ainsi, Gordon Lightfoot, Burton Cummings, Randy Bachman, Ronnie Hawkins et Kevin Cadogan sont montés sur la scène du Centre Air Canada de Toronto pour faire connaître au public le sort difficile des petits fermiers qui sont menacés par les mauvaises conditions qui affectent les récoltes et les pressions du commerce international. Le concert était le plat de résistance d'un événement d'une journée complète de sensibilisation, diffusée sur les ondes de CBC Newsworld afin d'attirer l'attention sur le déclin que connaît l'industrie agricole au Canada. L'événement avait été orchestré par le député libéral fédéral Dennis Mills, de Toronto, aidé de politiciens fédéraux et provinciaux. La chute des prix des denrées et les diminutions de subventions ont des effets désastreux pour certains fermiers indépendants. Des dizaines de milliers d'entre eux sont aux prises avec de graves problèmes financiers et plusieurs pourraient être forcés de déclarer faillite. Plus tôt, des fermiers de la Saskatchewan ont exprimé leur frustration lors d'un rassemblement à l'hôtel de ville de Regina, diffusé en direct sur les ondes de CBC Newsworld. Certains d'entre eux racontaient comment ils ont travaillé pendant des mois dans les champs et finalement perdu de l'argent.

LÉVESQUE

Fernand Daoust, l'ex-président de la FTQ, se souvient de discussions du père Lévesque avec les ouvriers à la maison Montmorency: «*On mangeait avec lui, 30 ou 40 présidents de syndicats et permanents du Congrès canadien du Travail et de la Fédération des unions industrielles. On faisait nos séances de formation. C'était sa maison, le lieu du bouillonnement intellectuel. Il était un homme immensément curieux, provocateur, stimulant. Il nous poussait au pied du mur pour connaître nos orientations. Je vois ses yeux pétillants, narquois, c'était un bon vivant.*»

Le père Lévesque faisait des blagues avec les ouvriers sur «*les forces de l'obscurantisme*», il leur envoyait des messages sur un ton sarcastique. Et il parlait du Québec moderne. «*Les syndicats étaient une source d'opposition aux pouvoirs politiques*», rappelle Fernand Daoust. Le père Lévesque savait prendre le pouls de Montréal à la maison Montmorency, et de l'usine juste en bas.

Le père Lévesque était très attaché au Mouvement coopératif et il en parlait avec nostalgie. Car il avait fondé le Conseil de la coopération dont il fut le premier président. Il se voyait comme un «*conspirateur*» de la déconfectionnalisation du Mouvement, signale Fernand Daoust. «*On aimait l'endroit, on ne perdait pas de gens le soir, c'était beau, tout le monde aimait ça.*» Parfois, les mineurs, les bûcherons et les ouvriers apportaient même des bouteilles à la maison Montmorency et lui il tolérait ça.

Marcel Pépín se souvient que Doris Lussier le remplaçait quand il partait en voyage et qu'il l'imitait dans ses cours. Lui, il est entré à la Fédération du textile en 1948, puis à la Métallurgie. Il dit: «*Pour le père Lévesque, la grève était un mal nécessaire. Marchand et moi, nous avons discuté de la déconfectionnalisation du CTCC avec lui. Mais il s'est occupé surtout de l'UCC. Il s'en prenait au père Bonnier, l'aumônier jésuite, en riant; il disait: «il vent des patates catholiques. Moi, je veux de bonnes patates.» C'est également le père Lévesque qui a affronté le père Cousineau, l'aumô-*

nier jésuite du CTCC, juste avant la naissance de la CSN. Claude Morin a été l'un de ses élèves, de 1950 à 1954. Le père Lévesque lui a conseillé d'étudier aux États-Unis avant d'enseigner, ce qui a mené Claude Morin à l'Université Columbia de New York, de 1954 à 1956.

Il rappelle: «*Je suis né à Montmorency comme Fernand Dumont. Je me souviens d'une rencontre à la maison Montmorency en 1959 avec Georges-Émile Lapalme, Maurice Lamontagne et Maurice Sauvé. Mais ce n'est pas lui qui a amené le slogan «Maitres chez nous», c'est René Lévesque.*»

Stéphane Dion dit que son père, Léon Dion, était un proche du père Lévesque. «*Il a créé un espace de liberté, poussé par sa foi. J'aime les personnalités fortes qui cherchent quelque chose au lieu de faire comme tout le monde, pas nécessairement l'affrontement mais quelque chose d'autre.*» Le ministre fédéral dit qu'il a été marqué davantage par Vincent Lemieux, le professeur de la génération suivante des Sciences sociales.

Guy Rocher a aussi été un disciple du père Lévesque. Il a écrit à son sujet qu'il n'était «*ni un intellectuel, ni un chercheur au sens strict*» mais «*un extraordinaire orateur, un rassembleur, un grand constructeur*». En d'autres termes, il incitait «*le dynamisme dans l'action.*»

Finalement, le journaliste Louis Martin parle de l'incident du Palais Montcalm, un soir qu'il donna l'espoir à tout le monde. «*Alors que la chape de plomb était trop lourde sur le Québec, il a commencé un discours en disant dès le début: «Liberté, liberté, liberté». Toute la salle s'est levée en délire.*»

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, le chef de l'opposition, Jean Charest et le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, lui ont tous rendu hommage hier.

Les Dominicains font savoir que sa dépouille sera exposée au couvent Saint-Dominique, du 175, rue de la Grande Allée Ouest, à Québec, jeudi soir à 19h, tandis que les funérailles auront lieu samedi 22 janvier, à 11h, en l'église Saint-Dominique.